

RENCONTRE AUTOUR DU SCHÉMA RÉGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Région Nord - Pas-de-Calais

Séance du jeudi 26 septembre 2006

* * *

La séance est ouverte à 9 heures 17 sous la présidence de M. de SAINTIGNON.

Mme GALLET.- Si vous le voulez bien, nous allons commencer. Je remercie beaucoup M. de SAINTIGNON d'être présent aujourd'hui et je lui cède la parole.

M. le PRESIDENT.- Je voudrais d'abord remercier très chaleureusement la communauté d'agglomération d'avoir facilité cette matinée de travail. Il s'agit d'une matinée de travail à l'intérieur du Schéma Régional de Développement Économique. Au-delà de toutes les personnalités, je voudrais saluer très chaleureusement Dominique LETIENNE de Valenciennes ainsi que les parlementaires ici présents. Vous-même, Madame, mais aussi Paul RAOULT qui s'exprimera tout à l'heure et mes collègues du Conseil Régional, Eric RENAUD et Christophe Di POMPEO, que j'ai vus.

Je rappellerai quelques mots, à la fois sur l'organisation de cette matinée et sur ce que nous recherchons dans cette réunion. En quelques phrases, sur le passé, l'année dernière à peu près à la même époque, avec

tous les partenaires et dans un grand élan de dialogue, de débat et de participation, nous étions sur ce territoire, comme d'ailleurs dans tous les territoires de la Région, pour réfléchir, discuter, négocier, programmer le Schéma Régional de Développement Économique.

C'est un exercice que nous nous étions imposé tous, collectivement, sous le pilotage de Daniel PERCHERON à la Région car nous avons décidé de solliciter la possibilité de bénéficier de la décentralisation de l'action économique, telle qu'elle a été programmée et voulue par le Gouvernement. À la base de cette sollicitation, la contrainte était de fournir à l'État un Schéma Régional de Développement Économique.

Nous avons deux méthodes possibles dont l'une aurait consisté en un texte, écrit par l'Exécutif Régional et donc par le vice-Président en charge de l'économie, envoyé pour la forme aux principaux interlocuteurs des agglomérations et des interlocuteurs consulaires, à charge pour eux d'apporter une réponse écrite et à charge pour la Région de transmettre ce texte, avec la réponse de chacun des interlocuteurs à l'État, à l'appui de notre candidature.

Nous avons décidé de nous y prendre autrement et d'engager un très vaste débat économique dans l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais. Vous avez vécu cette période. Cela a abouti à un vote très large de tous les partenaires économiques et sociaux de la Région : naturellement le Conseil Régional, qui s'est exprimé très largement après un avis quasi unanime du Conseil économique social régional, les deux départements, les agglomérations, l'ensemble des consulaires, chambres de commerce, chambres de métiers, chambres d'agriculture, mais aussi tous les partenaires sociaux sans exception, à la fois les syndicats patronaux et les syndicats salariés, y compris les associations de chômeurs et de consommateurs.

Tout ce monde a réfléchi, amendé, écrit, publié des textes à l'occasion du Schéma Régional de Développement Économique que nous

avons voté tous ensemble. Tous les documents, toutes les productions ont été publiés par la Région, sous forme papier mais aussi sur le Net de la Région consultable à tout moment, car ces écrits constituent une base de référence au texte que nous avons rédigé ensemble, et qui, je peux le dire, est un beau texte. Je le dis parce que c'est un texte extrêmement collectif. En tous les cas, pour avoir beaucoup tourné en France ces temps-ci pour - *benchmarking* oblige -, essayer de comprendre ce que faisaient les autres Régions en la matière, je crois pouvoir dire que nous avons un texte de Schéma Régional de Développement Économique très exemplaire, en tous les cas très exemplaire dans la gouvernance qui en est née.

Nous avons démarré notre Schéma Régional de Développement Économique le 1^{er} janvier. Le premier semestre a été consacré à notre organisation car ce Schéma voté, il nous fallait ensuite le mettre en œuvre. Pour le mettre en œuvre, il y avait un certain nombre de formules, que j'avais moi-même d'ailleurs écrites pour partie, qui empilait commissions, sous-commissions, groupes de travail, comités Théodules en tous sens et nous avons assez vite compris les uns et les autres que cette usine à gaz n'aboutirait nulle part.

Finalement, nous avons choisi une forme très simplifiée de gouvernance du Schéma Régional de Développement Économique : une conférence annuelle. C'est pour une société privée ce que serait l'assemblée générale des actionnaires ou pour une association l'assemblée générale des membres. Cette conférence annuelle aura lieu au dans l'auditorium Nouveau Siècle le 22 décembre toute la matinée.

Lors de cette conférence annuelle, la Région qui est pilote, chef de file avec l'ensemble de ses partenaires dans la gouvernance que nous avons choisie, rendra compte de l'action de la première année du Schéma Régional de Développement Économique comme on rend compte aux

adhérents d'une association ou aux actionnaires d'une société du bilan passé de l'association ou de la société. Nous ferons pareil. La seconde partie de la réunion sera consacrée bien sûr à l'analyse des prévisions de l'année à venir pour ce Schéma Régional de Développement Économique. Il y aura les prises de position de tous ceux qui le souhaitent parmi les membres pour indiquer leur sentiment.

Premier élément de gouvernance : une assemblée générale annuelle du Schéma Régional de Développement Économique. Nous inviterons donc les 700, 800 ou 1 000 personnes qui dans la région sont concernées d'une manière ou d'une autre par les questions économiques, et leur droit absolu est de dire leur point de vue.

Nous avons décidé de créer une conférence permanente du Schéma Régional de Développement Économique. C'est la deuxième instance. Cette conférence permanente est évidemment plus restreinte ; elle a pour objectif tout au long de l'année de gérer les questions du Schéma Régional de Développement Économique. Nous sommes donc moins nombreux mais très représentatifs. C'est la raison pour laquelle nous sommes derrière un micro, cent vingt autour d'une table, les cent vingt décideurs économiques du Nord - Pas-de-Calais.

Cette conférence permanente a vocation à se réunir 4, 5, 6 fois par an en fonction de notre programme de travail. Dans les six premiers mois, et parce qu'il nous fallait une organisation, cette conférence s'est réunie pour la première fois en mai 2006. Elle s'est remarquablement déroulée, preuve qu'à cent vingt, on peut prendre des décisions dès lors que celles-ci sont très préparées par tous en amont avec un gros travail d'incubation, si je puis me permettre l'expression, comme nous l'avons eu d'ailleurs pour la fabrication du Schéma Régional de Développement Économique.

Ainsi, à cette première conférence permanente, dans un débat extrêmement riche, ouvert et participatif, nombreux mais efficaces, nous avons adopté quatre avis très importants parmi lesquels se trouvent la création d'entreprise, les questions économiques à l'international, la recherche et le développement mais aussi deux missions d'enquête : l'une, sur les finalités de l'action économique et l'autre, sur les conditions de mobilisation de l'ensemble des acteurs publics autour de la filière du bâtiment, si tant il est vrai que cette filière est demandeur et en même temps trouve peu de solutions à ses propres demandes en matière d'emploi.

Nous avons donc lancé trois types de démarches et l'organisation de notre gouvernance en commissions permanentes structure des avis. Ce n'est pas simplement un avis général, c'est un point de vue très circonstancié sur une question très précise : par exemple, la création, la transmission et la reprise d'entreprise. On y indique ce qu'est le contexte, ce que sont les enjeux, ce qu'est notre programmation à court et moyen terme et ce qu'est notre contribution financière aux uns et aux autres – j'y reviendrai - à l'intérieur de cet objectif : la Région, les Départements, les intercommunalités, les consulaires et aussi tous ceux qui nous accompagnent - je les salue d'ailleurs -, la caisse des dépôts par exemple, lorsqu'ils interviennent sur un programme donné.

Se fixant ces objectifs-là ensemble, fixant un compte d'exploitation pluriannuel et multifinanceurs ensemble, nous établissons une gouvernance autour de ce thème et c'est pour cela que cet avis est circonstancié. Nous donnons le pilotage à l'un d'entre nous dans la Conférence permanente, à la fois pour qu'il le pilote (je salue Monsieur le sous-Préfet qui vient d'arriver) et qu'il en rende compte à la Commission permanente. Voici pour le premier élément des avis.

En ce qui concerne le deuxième élément, nous avons décidé sur un certain nombre de sujets de mener des études dans la conférence permanente parce qu'il nous semblait qu'il fallait aller plus loin dans la réflexion d'un thème. C'est par exemple, je le disais tout à l'heure, la manière dont nous voulons réfléchir mieux à la mobilisation autour du secteur du bâtiment. Là aussi, il est confié à l'un d'entre nous et à tous ceux de la gouvernance qui souhaitent s'y associer (toujours 10, 15 ou 20 personnes), le soin de conduire une étude qui va nous permettre de mieux comprendre où sont les enjeux d'un domaine particulier.

Puis le troisième schéma auquel nous sommes parvenus est de déclencher - les parlementaires qui sont ici le comprendront mieux que d'autres - des missions d'enquête sur des sujets particuliers. Par exemple, nous avons lancé une mission d'enquête pilotée par Jean-François CARON sur les finalités économiques. Nous avons lancé une mission d'enquête pilotée par le Président des Caisses d'Epargne sur les outils financiers. Nous allons à la prochaine gouvernance du 25 octobre lancer une mission d'enquête sur la sécurisation des parcours professionnels pilotés par Eric RENAUD.

Cette mission d'enquête se constitue autour d'un thème. S'inscrivent dans ce thème ceux de la gouvernance qui le souhaitent, à charge pour le pilote de cette mission de diligenter les expertises et les moyens qui lui paraissent utiles à la compréhension du sujet qui est à traiter. À chaque fois, nous revenons devant la conférence permanente pour rendre compte, à la fois de la réflexion et du travail accompli.

Voilà ce que nous avons fait au cours de ces six mois. Si nous nous retrouvons ce matin devant vous - après avoir dialogué avec dix autres territoires dans les dernières semaines puisqu'il y a quatorze territoires économiques dans notre région -, c'est d'abord pour tenir un engagement. Dans le schéma régional, nous avons dit que les éléments de la gouvernance

qui le souhaitent viendraient sur chaque territoire au moins une fois par an. Premier point et à lui seul, ce point-là suffirait pour que nous ayons un débat ensemble. Mais nous voulons plus que cela, et je le dis d'entrée de jeu : nous voulons que la deuxième gouvernance de la conférence permanente, qui aura lieu le 25 octobre au matin, soit consacrée aux territoires. C'est ce que nous préparons depuis des semaines avec vos collaborateurs et les collaborateurs de la Région. C'est le point d'inflexion que nous voulons donner dans le débat que nous avons ce matin pour permettre dans les trois semaines qui viennent, aux quatorze collaborateurs de la DAE consacrés à cette charge à plein-temps, de finaliser les accords avec chacun des territoires, de finaliser un objectif en commun.

Peut-être ne serons-nous pas en mesure de tenir pour tous les territoires ce délai du 25 octobre, mais nous l'avons fixé comme étant une première échéance autour de laquelle nous souhaitons nous organiser. Définir le contexte économique d'un territoire, définir les enjeux économiques du territoire, définir les grandes options économiques du territoire, arrêter les programmations économiques de chaque territoire, mettre en valeur les pôles d'excellence de chacun de ces territoires et regarder qui est autour de ces objectifs : les agglomérations, les consulaires, la Région, les Départements, à la fois pour dire des choses fortes sur ce qu'est l'identité économique du territoire et en même temps nous engager dans une première programmation à court et moyen terme pour ce territoire.

Mon ambition, puisque chacun doit mettre sur la table ce qu'il pense et mes collègues dans leur diversité le diront juste après moi, mon ambition est de ramener à la Région un rapport qui traite des quatorze territoires de la région en exprimant ce qu'est la sensibilité, la force, le caractère unique de chacun de ces territoires. Ce sont ses espérances, ses volontés et en même temps faire le point précis de ce que sont les

engagements et les volontés des acteurs économiques de ce territoire dans lequel naturellement la Région entend jouer pleinement son rôle. Entendez par là que je souhaite ramener à la Région un dossier qui, pour ceux qui ont suivi les débats de la Région, pourrait s'apparenter dans son style à ce qu'était le grand dossier la Politique de la Ville lorsque nous avons décidé d'accompagner la Politique de la Ville à la Région.

Je pense que si nous sommes capables de définir sur chaque territoire de la région de vraies ambitions économiques, si nous sommes capables de rassembler tous les partenaires, la Région, j'en suis certain et le Président me l'a confirmé, organisera un grand débat politique au sens économique du terme et financier pour ces territoires dans une lecture régionale de l'action économique. Car je fais partie de ceux qui pensent que le Nord - Pas-de-Calais au cœur de l'Europe du Nord ne gagnera que si le Nord - Pas-de-Calais gagne par tous ses territoires, ce qui suppose que nous en débattions plus à fond ensemble.

Voilà quel est l'objectif de cette réunion. En même temps, mon objectif est de vous dire que je souhaite, pour ma part, partager avec vous un raisonnement qui est de considérer que s'il y a une gouvernance à l'échelon régional du Schéma Régional - et vous avez vu que nous l'avons simplifié au maximum avec une gouvernance annuelle, une conférence permanente -, je pense qu'il faut qu'il y ait une gouvernance unique sur chaque territoire. Je suis prêt, pour ma part, à ce que les outils de gouvernance ou d'ingénierie, qui existent et que nous avons pu mettre en place sur le PLIE ou d'instruments de cette nature, soient refondus dans un objectif qui nous serait commun, afin que nous ayons là aussi de manière très simple un mode de gouvernance de notre économie à l'échelon du territoire. Si vous partagez ce point de vue, et comme cela je vous aurai tout dit, alors je suis favorable à la création d'une

commission des financeurs sur ce territoire dans lequel la Région sera présente à chaque fois.

Dès lors que nous nous serions mis d'accord sur des objectifs à court et moyen terme, dès lors que nous aurions décidé de partager nos capacités financières pour créer des synergies et donner de l'ambition économique et financière aux territoires, alors je pense que c'est sur le territoire qu'il faut piloter les financeurs, chacun naturellement dans la plénitude de la liberté de délibération. Il est hors de question que quiconque ne s'ingère chez quiconque ; les villes, les communautés, la Région, les départements, les consulaires ont leur pleine autorité de délibération, font leurs choix politiques, délibèrent comme elles l'entendent.

La question qui nous est posée simplement dans cette gouvernance, voire dans cette conférence des financeurs que j'appelle de mes vœux, est de gérer ce que nous aurons décidé de mettre en commun : très grand, je l'espère, plus petit s'il faut être plus raisonnable ou si ce sont des points de passage obligés pour aller vers plus grand ; c'est à vous de le dire d'une certaine manière. Ma seule ambition est d'essayer de ramener à la Région une très grande ambition régionale de tous les territoires. Là, je crois que je pourrai dire que la politique économique du Conseil Régional est pour l'essentiel l'addition des politiques des quatorze territoires de la Région. En tout cas, je l'espère comme cela. À cela s'ajoutera naturellement toute une série de politiques transversales mises au service de tous les acteurs de la Région.

Voilà ce que je voulais dire, Madame, d'entrée de jeu, en vous proposant maintenant la méthode suivante : en quelques minutes, Françoise GROUSSON, qui est la directrice de l'action économique de la Région, fera un flash sur les deux territoires dont nous discutons ce matin, le territoire d'Avesnes et celui de Valenciennes, afin que nous ayons un retour.

Cela doit être extrêmement sommaire car vous avez eu un document à l'entrée, vous en avez reçu d'autres avant cette réunion et tous ces documents sont provisoires. Mais il s'agit simplement d'un petit *flash-back* sur ce qui a été déjà enregistré dans les conversations qui se sont tenues entre les équipes sur le contexte, les enjeux et les premières programmations.

C'est simplement la « mise en bouche », si vous me permettez l'expression, et l'essentiel viendra par les interventions de Maurice BAUDOUX, au titre de la communauté d'agglomération de Maubeuge - Val de Sambre, de Paul RAOULT sur le pays Sambre-Avesnois, de François LETELLIER pour la communauté de communes du pays d'Avesnes, de M. BAUCHOT pour la Chambre de commerce et d'industrie d'Avesnes, de M. LESCIEUX pour la Chambre des métiers et par M. VERHAEGHE pour la Chambre d'agriculture. Puis, M. SCHNEIDER pour la communauté d'agglomération du Valenciennois, M. DUBUS pour la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, M. ALDEBERT pour la Chambre de commerce et d'industrie et on doit me préciser Philippe CARTIER pour la Chambre d'agriculture.

Ce sont à chaque fois des interventions courtes, et c'est très important, pour permettre les prises de parole de ceux qui sont « actionnaires » de toutes ces questions. Après, vous aurez la parole. Sachez en dernier point, et je m'arrête définitivement, que tous les débats sont sténographiés et enregistrés. Ils seront sur le Net de la Région en temps réel car tous ces débats sont publics, toutes les discussions sont inscrites dans le procès-verbal de cette réunion à partir de laquelle nous construisons notre programme de travail. Voilà. Françoise GROUSSON ?

Mme GROUSSON.- Ce document *PowerPoint* est présenté de la même façon pour tous les territoires et avec le même plan. Il est extrait des fiches que vous avez reçues ainsi que d'autres éléments que nous avons eus depuis l'édition des fiches.

D'abord, le contexte sur le Valenciennois : nous avons une zone d'emplois qui compte 348 000 habitants, soit 8,7 % de la population ; un taux de chômage qui s'est réduit mais qui reste très élevé et au-dessus de la moyenne régionale ; une population avec des revenus peu élevés, ce qui est un handicap car nous avons 5 600 € en moyenne contre 6 300 € au niveau régional. Ce territoire comprend 10,9 % des bénéficiaires du RMI et 10,1 % de la population est dite à bas revenus. Il y a également des problèmes de formation que nous retrouverons dans les enjeux.

L'industrie tient encore une place forte et structurante avec 4 secteurs importants qui représentent 77 % de l'apport industriel : l'automobile avec 33 % des emplois, la métallurgie, la transformation des métaux, le ferroviaire et les équipements mécaniques. Ces secteurs sont soumis actuellement à une conjoncture très difficile puisque le prix des matières premières augmente alors que les prix de vente des produits sur les marchés ont plutôt tendance à diminuer, d'où une rentabilité en baisse.

Certaines activités ont connu des difficultés majeures comme le textile ou la métallurgie et en ce moment le papier/carton. L'industrie ferroviaire bénéficie de grands équipements comme le centre d'essais. Il y a aussi l'Agence de certification et l'Agence ferroviaire européenne qui est un gage de reconnaissance du territoire sur son excellence ferroviaire au niveau européen.

Nous constatons une évolution vers davantage de services mais il faut se méfier puisque nous avons un effet induit dû à l'externalisation d'une partie des services à l'industrie ; je pense à la maintenance, par exemple qui est de ce fait comptabilisée en emplois tertiaires et non plus en emplois industriels. Il y a une zone d'emploi qui se caractérise par une forte offre immobilière, ce qui est un atout indéniable et un facteur d'attractivité pour l'accueil d'entreprises de logistique grâce à ces infrastructures. Sur ce

territoire, l'agriculture est importante : c'est une ère de transition avec de l'élevage mais aussi des cultures.

Les principaux enjeux sont de conforter les entreprises existantes, et j'ai parlé du secteur industriel important, avec une mission que nous pouvons considérer d'intérêt régional, voire national, sur la filière du transport intelligent avec le pôle de compétitivité I-TRANS. Mais il y a également une filière sur la créativité numérique, un pôle d'excellence automobile en relation avec le Douaisis, un pôle d'excellence logistique que nous retrouvons aussi sur le Lensois avec des coopérations possibles et une filière autour de la thématique de l'eau pour laquelle il faudrait travailler également avec le secteur de Saint-Omer également positionné dessus. Nous avons donc des coopérations interterritoires tout à fait possibles et même souhaitables.

Il s'agit de :

- L'accompagnement du développement des PME, le renforcement des liens entre donneurs d'ordre et PME sous-traitantes, notamment sur l'automobile et le ferroviaire.
- Le soutien à l'implantation des entreprises.
- La poursuite du soutien à la création et à la reprise d'entreprise avec le PRCTE (Programme régional de création – transmission d'entreprise) sur lequel je reviendrai.
- Le développement du commerce et du tourisme.
- Le développement de l'information, notamment avec une population jeune et sous qualifiée.

C'est un plan d'actions opérationnelles qui est incomplet sur ce point et que nous allons devoir travailler avec le territoire d'ici la réunion du 25 octobre prochain.

Sur la création et la transmission d'activité, nous avons un PRCTE qui marche bien sur ce territoire avec un travail des boutiques de gestion, des

chambres de commerce, des chambres de métiers et des plateformes d'initiative locale. En 2005, il y a eu 2 100 accueils de porteurs de projets, 866 accompagnements et nous notons 268 suivis d'entreprises nouvelles. C'est un gage de pérennité pour ces entreprises.

Sont listés les points suivants :

- Le renforcement et le développement des entreprises industrielles et de services avec la mission d'intérêt régional et même national autour du pôle de compétitivité I-TRANS. J'en ai parlé dans le contexte et dans les enjeux.

- Le renforcement de la filière créativité numérique avec notamment le pôle de Valenciennes.

- Le renforcement des pôles d'excellence cités précédemment.

- Le développement de l'attractivité du territoire avec l'augmentation en qualité des zones d'activité.

- La zone franche urbaine qui amène des activités, la création et la valorisation de plusieurs parcs d'activités.

- Le soutien au tissu économique local avec un projet de CADES.

- Des conventions que la Région a signées avec les deux PLIE du territoire, celui de l'agglomération de Valenciennes et celui basé à Porte du Hainaut, pour mieux articuler le développement économique dit classique avec l'insertion emploi.

- Le soutien à l'agriculture, notamment sur l'installation des jeunes et la modernisation des exploitations.

Nous avons un plan de financement de toutes ces actions qui comporte des trous puisque nous devons y travailler, comme l'a dit Pierre de SAINTIGNON d'ici le 25 octobre pour aboutir à un vrai plan d'action pluriannuel sur le territoire à court et à moyen terme.

Nous faisons le même exercice sur Sambre-Avesnois avec toujours évidemment pour les gens du territoire des éléments qui manquent et cela sera à approfondir.

Nous notons un taux de chômage très élevé de 15,7 % pour une moyenne régionale de 13,2 %. Il y a à peu près 13 000 personnes qui sont à la recherche d'un emploi. Il s'agit d'un territoire qui se partage entre des pôles urbains et une zone rurale importante. Nous constatons un revenu net moyen par habitant peu élevé, de 12 % inférieur à la moyenne régionale. Ce territoire représente 7,5 % des bénéficiaires du RMI, 7,4 % de la population dite à bas revenus.

La présence d'industries est forte là aussi : 38 % des effectifs salariés avec les trois secteurs les plus importants que sont la métallurgie et la transformation des métaux, l'automobile et l'industrie des produits minéraux. Toutefois, depuis 1998 nous constatons une prédominance du secteur secondaire, mais comme je l'expliquais tout à l'heure avec une forte externalisation des services aux entreprises.

Un territoire qui présente d'importants atouts environnementaux avec 87 % de la zone d'emploi de Sambre-Avesnois classés en Parc naturel régional, d'où une activité touristique en fort développement.

Une progression de la création d'entreprises mais qui est un peu moins importante que dans le reste du territoire régional. La Thiérache est une petite région essentiellement herbagère avec un élevage important qui représente 95 % des surfaces fourragères et la région représente un quart du lait du département avec la production de Maroilles, la seule AOC en Nord - Pas-de-Calais.

Nous retrouvons évidemment ces traits dans les enjeux avec le renforcement du tissu industriel, la structuration des pôles d'excellence sur la mécanique, les équipements industriels, les matériaux naturels locaux et le

pôle d'excellence rurale autour de la filière fromagère. La région a notamment aidé à l'implantation de la Maison du Maroilles.

La diversification des activités économique locales consiste à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises industrielles et soutenir la création et la reprise d'entreprises d'activité, développer l'activité économique et touristique en s'appuyant sur les dessertes routières et ferroviaires qui devraient s'améliorer, établir un lien avec le schéma régional des transports qui doit être évident pour ce territoire en lien avec le SRDE, développer l'offre immobilière d'entreprises.

Sur le plan d'actions, bien évidemment nous retrouvons, comme dans tous les territoires le besoin de favoriser la création et la transmission d'entreprises avec un volet transmissions qui doit être renforcé dans ce territoire peut-être encore plus que dans d'autres territoires, avec les problèmes de transmission d'artisans notamment.

En 2005, grâce toujours à nos mêmes partenaires que sont les boutiques de gestion et les consulaires, ont été réalisés 1 250 accueils de porteurs de projets, 593 accompagnements et 260 accompagnements de cédants, donc ici un volet transmission du PRCTE qui se décline sur ce territoire.

Nous trouvons :

- Le renforcement et le développement des entreprises industrielles et de services existants, avec la structuration des pôles d'excellence.

- L'organisation de la veille et de l'anticipation et l'accompagnement d'entreprises à l'export, notamment avec la CCI.

- Le développement de l'attractivité du territoire avec la création de zones d'activités de qualité et le soutien du tissu économique local avec toujours un soutien d'insertion et de l'emploi. Nous avons vu qu'il y avait un

taux de chômage important sur ce territoire. La Région a passé une convention avec les trois PLIE du territoire pour mieux articuler toujours l'emploi insertion et le développement économique.

- Pour l'agriculture, un soutien à l'installation de jeunes agriculteurs, une harmonisation des exploitations. Nous le trouvons pratiquement dans tous les territoires mais il y a là un accent particulier. Sur la diversification, il y a un travail sur la multifonctionnalité de ce secteur d'activités important.

Nous avons toujours un plan de financement avec des trous qui seront donc à compléter d'ici le 25 octobre avec un travail sur les plans d'actions à court et à moyen terme également.

Je vous remercie.

M. le PRESIDENT.- Merci, Françoise GROUSSON.

Je vous propose d'entendre immédiatement chacune des personnes citées tout à l'heure. Pour commencer, Bernard BAUDOUX pour la communauté d'agglomération de Maubeuge - Val de Sambre.

M. BAUDOUX.- Merci. Bonjour à tous.

Sur ce Schéma Régional de Développement Économique, d'abord par rapport à tout ce qui a été dit tout à l'heure, il y a un certain nombre de choses que nous partageons. Nous sommes sur une échelle pertinente de travail au niveau régional. Nous sommes aussi dans l'idée qu'en travaillant collectivement nous pouvons obtenir un gage d'équité territoriale. Vous avez vu que la Sambre en a bien besoin.

Nous pouvons obtenir aussi une transparence qui nous semble indispensable pour travailler tous ensemble. Et j'espère que nous obtiendrons une efficacité qui nous est bien utile. Sans oublier la garantie de l'utilisation des fonds publics puisque la Sambre a connu quelques événements un peu tristes avec des entreprises subventionnées qui déménageaient pendant le

week-end et où le lundi les salariés retrouvaient une usine complètement vide. Je pense que cela peut être intéressant pour aborder ces questions.

Sur la situation de la Sambre, vous venez de voir le tableau. C'est la Sambre et l'Avesnois, mais comme mon collègue Paul va parler ensuite, nous essayons donc de nous compléter. Le taux de chômage est plus élevé effectivement que le reste du Nord - Pas-de-Calais, et un des plus élevés en France. Je rappelle que Jean-Louis BORLOO a comparé ce qui s'était passé chez nous à une troisième guerre mondiale, quand le président de la République était à Valenciennes. Je ne l'ai pas inventé. Cela montre l'ampleur du problème. Pour les emplois industriels qui ont été supprimés, nous parlons de revenus : 63 % des foyers maubeugeois sont exonérés de l'impôt sur le revenu.

Il y a donc une exclusion forte, des dépendances et des problèmes de santé publique que nous connaissons tous. Il y a aussi un niveau d'illettrisme, qui n'a pas été évoqué mais qui est important, ce qui signifie une difficulté de remise à l'emploi pour toute une partie de la population qui ne va pas être simple.

Le premier volet pour nous très important, parce que c'est d'abord l'humain qui est déterminant dans ce combat que nous allons mener, est de savoir comment faire pour que toute une partie de la population aujourd'hui en risque de marginalisation totale - et je pèse mes mots - n'ayant plus les mêmes valeurs que nous, ne fonctionnant plus comme nous, soit réintégrée ?

C'est une question importante parce qu'aujourd'hui je vois sur ce territoire de l'Avesnois des populations venir de Pologne, de Tchéquie, etc. Il ne s'agit pas de stigmatiser ces populations pour qui nous avons un profond respect. Il s'agit simplement de dire que peut-être aujourd'hui, il pourrait paraître plus simple de faire venir ces populations, tout de suite prêtes à

l'emploi, plutôt que de travailler sur le territoire pour remettre ceux qui sont en grande difficulté à l'emploi. Cela veut dire que pour demain, si cette deuxième solution était choisie, nous nous préparons des jours extrêmement difficiles. À savoir que le problème des banlieues que nous avons rencontré il y a quelque temps, nous n'avons peut-être pas fini de le voir dans ces cas-là. La désespérance, vous savez très bien ce que cela entraîne et les difficultés que nous aurons.

Pour autant, nous ne sommes pas dans ce que j'appelle souvent le « cœur des pleureuses ». Je pense que nous sommes décidés à nous battre et à essayer d'avancer. Il faut savoir tout de même que nous sommes condamnés à le faire puisque l'essentiel des ressources d'un territoire vient des entreprises et que la place des entreprises conditionne pour beaucoup l'avenir des territoires. Je pense que cette question est au cœur des préoccupations des agglomérations dont je rappelle que la seule ressource, en tout cas pour Maubeuge, est la taxe professionnelle. Avec le bouclier fiscal qui a été mis en place, nous pouvons aussi avoir tout de même quelques inquiétudes.

Ce que je voulais vous dire dans les problèmes que nous souhaitons voir traiter, c'est qu'effectivement sur la Sambre nous travaillons sur la mise à niveau d'une offre foncière et une offre immobilière qui soit de qualité. Nous devons accompagner de nombreux investisseurs, pas seulement et pas souvent des investisseurs qui viennent de l'extérieur mais ce qu'on appelle le développement endogène, c'est-à-dire des entreprises qui sont sur le territoire et qui se redéplient.

Ce n'est pas une question mineure de travailler sur cette question puisque l'essentiel des nouveaux emplois créés s'est redéployé à travers des entreprises où parfois les chefs d'entreprises ont des projets dormants qu'ils n'ont pas toujours le temps de mettre en route. Je pense que cet aspect est très important.

Quand nous regardons la zone de Crévot, nous nous apercevons que cette zone est en plein développement avec essentiellement un certain nombre d'entreprises qui ont bougé, qui abordent les défis des nouvelles technologies, toute la mondialisation et les rééquilibrages qui se font avec une volonté assez offensive d'investir sur le territoire et avec des résultats.

Je rappelle aussi que sur ce territoire nous avons Maubeuge Construction Automobile. La bonne nouvelle est que MCA a décidé de faire son nouveau modèle chez nous et nous avons tout de même eu quelques inquiétudes puisqu'un débat a eu lieu entre la Roumanie, le Maroc, la Turquie ; nous avons donc un peu tremblé car c'est 500 millions € d'investissement et l'espoir de 800 emplois supplémentaires. Qui vivra verra, mais nous croisons les doigts et nous espérons que ce sera bien comme cela.

Cela étant, nous voyons que ce qui s'est passé dans le précédent mandat que nous venons de terminer. Dans le dernier contrat de plan, nous avons « Objectif Un » qui nous a beaucoup aidés pour mettre Crévot en place parce que ce sont des investissements extrêmement lourds, nous le savons tous. Aujourd'hui, nous sommes abandonnés - je le dis exprès - avec la suppression des crédits « Objectif Un ». Je pense qu'il y a eu une très mauvaise négociation sur ce sujet. Mais c'est très grave sur un territoire qui prenait son envol, qui avait des projets plein les cartons et à qui on va dire aujourd'hui : il faut en choisir un ou deux, dites-nous l'essentiel, tous les autres vous les laisserez dans vos cartons.

Il y a donc une inquiétude. Est-ce que la Région pourra combler ce que l'Europe et l'État ne feront pas dans l'accompagnement pour la reconversion du Val de Sambre et de l'Avesnois ? C'est pour nous une question fondamentale car si nous n'avons pas les moyens, nous savons que nous ferons à nouveau du sur place. Et tous les chiffres que nous avons eus, nous allons effectivement les retrouver.

Il y aura le développement aussi sur ce territoire du tourisme et de l'agriculture mais je ne l'évoque pas parce que je sais que Paul RAOULT aussi pourra en parler.

Vous savez bien que la difficulté que nous allons tous avoir est d'adapter formations et emplois par rapport aux besoins des entreprises. Il y a un enjeu très fort sur notre territoire et sur les autres territoires aussi : 10 000 salariés partiront en retraite dans les dix prochaines années. Tout à l'heure, nous avons vu un chiffre, même si nous ne pouvons pas faire de correspondance totale, où 13 000 personnes étaient demandeurs d'emploi. Ceci pour vous donner sur les chiffres l'importance et la relation qu'il peut y avoir entre ces différents éléments.

Il y a donc cette nécessité de former pour que nous puissions trouver les personnels qui pourront rester dans un bassin d'emploi resté essentiellement industriel. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, dans la région Nord - Pas-de-Calais, c'est un des bassins restés parmi les plus industriels. Il y a donc un savoir-faire technologique extrêmement important et cela nous fatigue, nous les élus de l'Avesnois, d'être toujours regardés par la presse comme les malheureux qui n'ont pas de capacité à rebondir, etc. À chaque fois qu'on en parle, c'est toujours quand il se passe un malheur mais jamais quand il se passe du bonheur. Il faut tout de même savoir que par exemple l'entreprise Vallourec Aulnoy qui n'a pas 500 salariés, il y en a bien plus dans le territoire puisqu'il y a 1 600 salariés rien que sur la ville Douais, a fait les tubes pétrole en haute profondeur et ce sont les plus modernes du monde. Si je vous parlais de Jeumont Industries, nous pourrions parler aussi de la pointe de la technologie.

Il y a donc là aussi des capacités à rebondir sur le plan industriel qui sont des capacités particulièrement intéressantes. Il va donc falloir accompagner ces entreprises pour les défis qui leur sont posés aujourd'hui et

qui sont énormes parce que les tubes de pétrole en France, nous n'en consommons pas beaucoup malheureusement mais c'est une réalité. Cela veut donc dire que ce sont des entreprises qui ne travaillent que sur l'exportation et qui sont donc dans le champ de la mondialisation. Nous avons là des questions importantes sur tous les problèmes d'innovation, d'accompagnement aux révolutions technologiques. Je pense que c'est un enjeu extrêmement important.

Pour faire court - parce que je regarde mon temps de parole en même temps, j'aurais en effet encore beaucoup de choses à vous dire et je pourrai garder la parole toute la matinée -, nous savons bien que l'action économique est complètement liée aux aspects des voies de communication et je souhaite rappeler que cet aspect n'apparaît pas dans le document. J'aurais souhaité que cela en fasse partie car nous sommes le seul territoire du Nord - Pas-de-Calais et le seul en France de plus de 100 000 habitants à ne pas être relié au réseau autoroutier européen. Il y en a un seul ! Si on ne veut pas entendre les élus, écoutons les chefs d'entreprises et nous verrons quel obstacle cela représente pour développer l'économie sur ce territoire.

Je rappelle que nos amis belges ont beaucoup plus de sollicitude pour le territoire de la Sambre-Avesnois puisqu'ils sont à quelques kilomètres de Maubeuge et que dans quelques années, ils vont arriver à Jeumont. Donc, les Belges sont arrivés jusqu'à nous, allons-nous être capables d'aller à leur rencontre, de faire cette liaison indispensable et de relier (*inaudible**) au réseau autoroutier européen ?

Je sais que cela ne fait pas partie du prochain contrat de projet, que la Région a décidé de ne plus travailler sur les autoroutes, mais je dis que tout cela s'arrête quand l'Avesnois n'a pas été servi ! Il peut peut-être y avoir une séance de rattrapage dans une négociation dans le cadre du contrat de projet avec l'État ? Je rappelle qu'à ces réunions, j'ai demandé qu'on ne signe

pas de contrat de projet avec l'État tant qu'il n'aurait pas été donné à l'Avesnois la possibilité d'être relié au réseau autoroutier européen. Cela devrait être un préalable qui montre réellement la solidarité du territoire par rapport à cette population qui a les difficultés que l'on connaît.

Le deuxième point sur lequel j'insiste porte sur le TERGV et l'anneau ferroviaire. Évidemment, nous soutenons totalement ce projet. Je pense qu'il est criminel – et je pèse mes mots - d'empêcher ce développement sur notre territoire car arriver à ce que la Sambre-Avesnois soit à 30 minutes de Lille par TERGV, c'est accéder au bassin d'emploi de la métropole lilloise, nous l'avons tous compris. C'est permettre de faire, à partir d'une requalification du territoire, des allers-retours pour la population qui permettront d'assurer une certaine mixité sociale. Il y a donc des enjeux énormes. Il faut aussi nous tourner vers la Belgique. Je rappelle que Aulnoy par le train, nous avions avant des trains qui mettaient 50 minutes pour aller à Bruxelles et le bassin d'emploi de Bruxelles n'est pas inintéressant pour nous. Pas seulement pour nous, mais aussi pour nous.

Je parle aussi du pôle de compétitivité qui est de niveau mondial. Il n'y en a que quelques-uns qui sont de ce niveau et je pense que nous devons y travailler très collectivement. Je dirais aussi qu'il est peut-être également important de travailler sur la culture d'initiative. Sur ce territoire, nous allons retrouver les mêmes choses dans le Valenciennois, mais peut-être un peu moins que dans l'Avesnois : nous avons vécu pendant des années sur des schémas autour des grandes entreprises et il y avait un regard non valorisant sur les PME, sur les petites entreprises de 3, 4, 5 à 10 salariés. Avant, dans la Sambre et dans l'Avesnois, travailler dans une entreprise de 10 salariés n'était pas aussi considéré que travailler là où il y avait 1 500 ou 2 000 salariés.

Il y a donc eu une forme de culture qui nous vient avec cette évolution de l'arrivée de l'industrie au XIX^e siècle chez nous, et qu'il nous faut faire évoluer. Je pense – et c'est là le vice-président de l'éducation du Conseil général qui parle – que nous devrions commencer dans les collèges et nous devrions réfléchir ensemble, avec les services de l'Académie sur comment, à la Région et nous tous, nous pourrions avoir des sensibilisations à la culture d'initiative dès le collège. Cette idée que nous avons mise dans notre projet de l'agglomération me paraît être une idée très importante.

Sur tous les aspects d'innovation, la question sur laquelle nous avons sans doute beaucoup de travail à faire, porte sur cette nécessaire liaison entre la recherche universitaire et le monde économique. Nous pourrions vous parler du pôle matériaux, de l'usinage à grande vitesse ; nous avons réalisé un certain nombre d'opérations avec la Chambre de commerce qui sont extrêmement importantes. Mais si nous ne travaillons pas dans ce domaine-là, nous aurons encore des retours de bâtons qui vont nous faire très mal.

Je pourrais être plus long. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire mais volontairement, puisque vous m'avez donné dix minutes, je m'arrête.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup pour cette intervention, Bernard BAUDOIX. Je passe la parole à Paul RAOULT pour le pays Sambre-Avesnois.

M. RAOULT.- Bon, je pense que Bernard BAUDOIX a déjà tout dit. J'essaierai d'arriver en complément. Simplement à grands traits, pour le territoire la Sambre-Avesnois qui est effectivement aujourd'hui de 240 000 habitants, par rapport à ce qui vient d'être dit, j'ajouterai quelques éléments très spécifiques.

Premièrement, il nous faut faire un effort sur la spécificité agricole, comme cela a été dit, et par rapport à une évolution sur la filière herbes qu'il me paraît intéressant de développer mais Philippe en parlera tout à l'heure. Derrière, qu'est-ce que cela signifie ? Une industrie agroalimentaire, le développement des filières liées au beurre, au fromage et au Maroilles en particulier. Mais quand on parle du Maroilles, il faut savoir que l'essentiel aujourd'hui de la production se fait dans l'Aisne et non pas dans l'Avesnois. On se fait plaisir quand on dit que nous avons une AOC, sauf qu'aujourd'hui concrètement il ne se passe pas grand-chose. Mais il y a des projets et le projet retenu dans le pôle de compétitivité d'excellence rural de Maroilles devrait y contribuer.

Ensuite, l'autre élément sur lequel je voudrais insister est véritablement la faiblesse du réseau des petites et moyennes entreprises. Bernard BAUDOIX a parlé des grandes entreprises avec l'exemple Vallourec Aulnoy et il y en a bien d'autres qui tournent bien. Mais sur les petites et moyennes entreprises, il y a vraiment une insuffisance criante et aujourd'hui, beaucoup de maires y sont confrontés. Lorsque vous faites un appel d'offres pour enterrer des tuyaux, vous ne trouvez pas d'entreprises du tout. Je dis bien : pas d'entreprise du tout ! J'ai des appels d'offres au niveau du Sidel et du Sial et sur des marchés importants. Quatrième appel d'offres : pas de réponse ! Cela veut dire qu'aujourd'hui notre réseau d'entreprises dans les travaux publics s'est anémié au fil des années et qu'il n'y a pas eu de successeurs, et lorsque nous voulons lancer des travaux il n'y a pas de réponse. Je le dis parce qu'après on dit que des personnes n'ont pas de travail, etc. mais il y a un problème de fond. Si nous ne le prenons pas à bras-le-corps, nous irons vers des difficultés croissantes. C'est vraiment un élément spécifique à notre territoire, il faut en avoir conscience.

Ensuite, sur la filière des matériaux naturels, nous avons un créneau important. Pensez que la forêt de Mormal aujourd'hui exporte la totalité de ses bois en Belgique où ils sont travaillés pour revenir sous forme de meubles. De même sur les matériaux comme la pierre, il y a aussi des possibilités de développement mais pour le moment, en dépit d'un réseau de carrières, on n'a pas fait d'effort pour utiliser ces matériaux naturels locaux.

Sur le développement touristique, nous en parlons, nous avançons et l'investissement important fait par le Conseil général sur le Val Joly devrait nous permettre vraiment d'être une sorte de locomotive. Mais au-delà de l'investissement du Conseil général sur le Val Joly avec l'aide de l'État, « Objectif Un » Région, etc., c'est une dynamique territoriale qui est à engager. Manifestement, il y a des insuffisances : une capacité à professionnaliser tout le réseau touristique et en même temps à travailler en réseau. Aujourd'hui, chaque Office du tourisme, chaque ville, prétend être la meilleure avec son petit papier sauf que lorsque vous passez dans un salon à Paris ou à l'étranger, lorsque vous parlez de la Sambre-Avesnois, un Parisien déjà ne connaîtra pas, alors dans les marchés étrangers cela ne veut rien dire. Il faut donc arrêter de faire du localisme permanent en matière touristique et développer un message fort par rapport à cela. L'orientation que nous avons mise en œuvre, en relation avec le Parc naturel régional, est de faire une station nature. Et à partir de cette image du pays de l'eau, de la forêt et du bocage, nous voyons bien qu'il y a les éléments d'une dynamique liée à la qualité du territoire en matière de tourisme sportif, de randonnée, etc.

L'autre élément sur lequel je voudrais insister est l'insertion professionnelle. Nous sommes, chacun le sait, aussi bien dans le Valenciennois que dans l'Avesnois, sur une multitude de partenaires qui se marchent sur les pieds avec un certain gaspillage d'énergie et d'argent. Il serait donc temps de canaliser, de cordonner tous ces efforts pour qu'il y ait une relation plus forte

entre l'insertion et le monde professionnel économique et que nous arrivions, à travers la Maison de l'emploi et diverses initiatives, à quelque chose qui soit plus efficace et mieux adapté à la réalité telle que nous la vivons sur le terrain.

Ensuite, Bernard BAUDOUX en a parlé, mais je voudrais intervenir aussi sur les moyens de transport. D'abord, je suis heureux que nous participions enfin – en tout cas personnellement - à une réunion où nous rassemblons l'arrondissement de Valenciennes et celui d'Avesnes. Si nous l'avions fait avant, peut-être aurions-nous mieux géré cette question de pôle ferroviaire, de boucle ferroviaire et de ligne TERGV. L'élément fondamental qui nous conduit à une levée de bouclier irrationnelle et irréfléchie, c'est bien parce que nous n'avons pas, nous élus, pu être les médiateurs de cette affaire.

Je souhaite qu'au moins dans les mois et les années à venir, les deux pôles Sambre-Avesnois et Valenciennois travaillent en coordination complète et totale. Si nous ne le faisons pas, peut-être que le Valenciennois s'en tirera mieux, mais ce n'est pas dans la compétition entre les territoires que nous nous en sortirons. Honnêtement, je demande aux élus du Valenciennois de bien comprendre que, si derrière le Valenciennois il y a la région la Sambre-Avesnois qui part en quenouille et en déconfiture, cela sera aussi au détriment du Valenciennois.

Par rapport à ce problème des réseaux de transports, nous sommes dans le même bateau pour défendre la RN 2 et pour défendre un meilleur réseau ferroviaire. Vous comprenez bien que si vous réfléchissez sur les liaisons Fourmies - Lille ou Maubeuge - Lille en passant par Aulnoy, nous sommes obligés d'intégrer la réflexion Valenciennes - Lille. Tout cela forme un tout. Il faut donc qu'il y ait une réflexion globale territoriale beaucoup plus forte qu'elle ne l'a été dans le passé. Je souhaite donc que nous avancions

dans ce domaine. Cela veut dire que nous sommes aujourd'hui sur des territoires qui ont les mêmes souffrances, qui ont des atouts.

Il y a aussi le pôle universitaire. Le pôle universitaire de Maubeuge, en tant qu'élus du secteur, nous cherchons à le développer mais cela ne peut se faire qu'avec Valenciennes et l'université de Valenciennes et toujours en parfaite coordination les uns par rapport aux autres. Mais nous pourrions aussi multiplier les exemples dans l'animation culturelle, etc.

C'est un peu le cri du cœur que je voudrais développer ce matin. Et à partir des exemples qu'a donnés Bernard BAUDOUX, je crois que nous devons être en capacité avec la Région de donner cette dynamique, mais il y a encore du chemin à parcourir. C'est un peu cet élément de réflexion qu'il faut revoir même s'il ne faut pas toujours jouer les pleureuses. Dans l'éolien, par exemple, nous savons très bien quelles entreprises chez nous peuvent répondre à cette demande et cela concerne des emplois du Val de Sambre. Encore faut-il que cela se sache et je dirais qu'un certain nombre d'élus ne s'adressent pas obligatoirement à des entreprises étrangères alors que cela peut se faire chez nous. Je prends cet exemple parce qu'il est le plus criant. Aujourd'hui, il y a un marché, il y a une demande, il y a une entreprise dans le Val de Sambre qui peut y répondre : essayons de trouver le lien entre les deux.

M. le PRESIDENT.- Merci, Paul RAOULT. Je passe la parole à François LETELLIER, au titre de la Communauté de communes du pays d'Avesne.

M. LETELLIER.- Merci, Monsieur le Président.

La Communauté de communes du pays d'Avesnes, c'est une partie de l'arrondissement. Je pense qu'avant toute chose, il faut bien éviter tout risque de malentendu sur cette intervention : il ne s'agit pas de se distinguer de la démarche du pays à laquelle la Communauté de communes

du pays d'Avesnes et les autres communautés de communes voisines adhèrent tout à fait. En même temps il y a, au sein même du Schéma Régional de Développement Économique, une légitimité à cette demande d'intervention puisque le sud du département a été classé de manière autonome comme je cite : « pour le développement rural de l'écotourisme et des loisirs ». Pour les puristes, il s'agit de la carte en annexe 4.

Il y a bien une réflexion particulière à mener à nos yeux, tout en sachant que celle-ci s'inscrit totalement, pleinement et complètement dans la démarche du pays de Sambre-Avesnois. Je signale, juste au passage, une coopération déjà bien existante dans la communauté de communes avec l'ADUS (Agence de développement et d'urbanisme de la Sambre), coopération qui doit encore se développer dans les semaines et les mois à venir.

En premier point, je donnerai quelques éclairages rapides sur une sensibilité très forte, et je dirais même exacerbée, à la notion d'encadrement que celui-ci soit ferroviaire ou routier. Il y a évidemment un soutien complet à la ligne ferroviaire à grande vitesse, avec les réserves que Paul RAOULT a très bien émises tout à l'heure. Mais il y a également une attente très forte sur la route nationale 2 : un « serpent de mer » qui dure depuis des dizaines d'années, un dossier qui est maintenant institutionnellement prêt puisque la déclaration d'utilité publique a été approuvée ; un dossier qui est techniquement opérationnel car nous en sommes au niveau de l'avant-projet détaillé mais reste la question du financement.

Nous avons tous vu dans les diapositives présentées, avec un particulier intérêt pour les élus du Sud Avesnois, l'enclavement particulièrement préoccupant de la partie sud de ce territoire. Un principe, Monsieur le Président, semble se dégager actuellement : la Région plutôt pour le ferroviaire et l'État plutôt pour les routes. Tout principe souffre d'exception, il me semble que s'il y avait une exception à faire au niveau du territoire

régional sur ce dossier de l'aménagement de la RN 2, il serait particulièrement bienvenu.

Dans cet éclairage intraterritorial, je voudrais également attirer votre attention sur un bouleversement institutionnel pour lequel la Région n'est absolument pas responsable puisque cela se décide au niveau de l'État et de l'Europe, il s'agit de la réforme des aides à finalité régionale. On a beaucoup parlé de la prime à l'aménagement du territoire. Je dirais que l'impact de la prime à l'aménagement du territoire sur notre territoire est faible. Et c'est une litote ! Mais derrière la prime à l'aménagement du territoire est liée la possibilité d'accéder ou non aux aides à finalité régionale. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est qu'à partir de l'année prochaine, un plafond de 100 000 à 150 000 € sur trois années nous sera imposé sur notre territoire dans l'aide aux entreprises.

Nous avons un outil qui est la dotation de développement rural que nous avons déjà assez utilisé ces dernières années. Nous avons repris l'ensemble des dossiers que nous avons menés : avec cette réforme, seuls deux d'entre eux pourraient être menés aujourd'hui. Deux dossiers uniquement de l'immobilier de l'entreprise en une décennie, c'est bien évidemment beaucoup trop faible face aux enjeux du territoire. Il faut donc revoir notre stratégie. Revoir notre stratégie, c'est se concentrer sur des projets de plus petite taille pour ne pas dire carrément des projets de petite taille.

Nous avons là une interrogation, Monsieur le Président, et je dirais qu'avec la RN 2, c'est l'objet principal de mon intervention : avec ces projets de petite taille, voire de toute petite taille, allons-nous pouvoir réellement, concrètement, accéder aux dispositifs de développement économique de la Région ? Combien de dizaines de salariés faut-il quand une entreprise est en difficulté pour avoir éventuellement une aide remboursable à

laquelle la communauté de communes peut se joindre ? Je crains qu'il y en ait peu sur notre territoire.

L'aide financière n'est pas seulement défensive, si j'ose dire, elle peut être offensive. Pour reprendre une image de la dernière conférence permanente, on nous a parlé des « éléphants », nous n'en avons pas ! On nous a parlé des « gazelles », sauf erreur de ma part, je n'en connais pas beaucoup. On nous a parlé des « souris ». Permettez-moi de détendre l'atmosphère mais nous avons peut-être des souris qui ont vocation à devenir des *Speedy Gonzales* sinon des gazelles ! Nous n'avons pas les moyens seuls de les aider. Et plusieurs *Speedy Gonzales* sur notre territoire, cela serait bien.

Voilà donc, Monsieur le Président, mon intervention. Nous nous retrouvons dans les priorités que vous proposez. Nous adhérons au dispositif proposé. Le problème des moyens financiers est certes essentiel mais à ce jour, pour nous, il y a un préalable : allons-nous être sûrs de pouvoir accéder à ces dispositifs ? Et nous sommes tout à fait prêts à avoir un dialogue dans ce sens avec les services de la Région auxquels nous associerions bien évidemment le PLIE pour toute la partie des très petites entreprises et pour l'économie sociale et solidaire.

Merci.

M. le PRÉSIDENT.- Merci de votre intervention.

Nous aurons l'occasion de répondre. C'est « oui » pour plusieurs dernières questions mais je ne peux pas répondre pour l'instant. Nous devons laisser la parole comme nous l'avions prévu mais nous en reparlerons.

Je passe la parole à Monsieur BAUCHOT pour la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie d'Avesne.

M. BAUCHOT.- Merci, Monsieur le Président.

Vous avez voulu, Monsieur le Président, que cette matinée permette aux territoires de s'exprimer sur leur politique économique et je vous

en remercie. Il n'est jamais évidemment facile d'intervenir après les élus, qui se sont d'ailleurs exprimés, je crois, avec beaucoup de conviction et de passion et un grand nombre de sujets ont été abordés. Je ne reviendrai donc pas en détail sur les projets qui ont été cités.

Depuis les rencontres locales qui s'étaient déroulées en mai 2005, je ne sais pas si on peut d'ores et déjà tirer un bilan car, comme vous le savez, c'est dans la durée que l'action économique porte ses fruits. Quoi qu'il en soit, l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique a été, en tout cas pour nous, acteurs économiques, un moment important permettant une réflexion collective et débouchant sur l'identification de thématiques tout à fait prioritaires pour l'action régionale.

Pour ma part, j'ai eu l'occasion de vous faire part de ma vision du territoire Sambre-Avesnois et de notre convergence de vue sur un certain nombre de sujets, d'enjeux partagés. Je les citerai rapidement : la création - transmission d'entreprise, le développement des entreprises industrielles et de services, la structuration des pôles d'excellence, et en particulier sur la filière mécanique et biens d'équipements industriels, sans oublier naturellement la formation et l'apprentissage qui d'ailleurs s'inscrivent aussi dans une logique de développement économique et de compétitivité des entreprises.

L'ensemble de notre action repose, il faut bien le dire, sur des partenariats, étroits et opérationnels, avec notamment des collectivités locales, et en particulier avec l'agglomération Maubeuge – Val de Sambre dont le territoire couvre en gros 60 % de l'activité économique de l'arrondissement. Mais elle repose aussi avec nos voisins consulaires avec qui nous commençons à travailler sur des thématiques, notamment celle de la formation qui est effectivement un sujet important pour les deux territoires. Et ces collaborations iront au-delà de ces sujets.

Si nous revenons sur la première thématique qui est la création et la transmission d'entreprise, je n'aborderai pas le programme régional qui lui relève du réseau consulaire, et en particulier de la Chambre régionale du commerce et de l'industrie. Développer la culture d'initiative et l'acte d'entreprendre est un axe stratégique de notre CCI. Nous portons plusieurs projets dans ce sens en partenariat avec les collectivités locales et d'autres secteurs.

Le renforcement du tissu industriel local, qui a été évoqué dans la précédente présentation du territoire, correspond aussi aux axes stratégiques et doit effectivement s'appuyer sur la structuration des pôles d'excellence. Aujourd'hui, la Sambre-Avesnois est identifiée comme tête de réseau du pôle mécanique des biens d'équipements industriels et ce positionnement doit être l'opportunité de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux sur un véritable projet de territoire que naturellement chacun pourra s'approprier.

Inscrire la Sambre-Avesnois dans une vision à long terme, qui consiste notamment à mettre en place ce qu'on appelle un système de produit local (*inaudible**), c'est l'ambition que nous proposons de partager collectivement. Entreprises, universités, centres technologiques et de formation et naturellement les collectivités : l'enjeu est de faire de ces partenaires en mouvement un peu les conspirateurs du futur de la Sambre-Avesnois. Autrement dit, fédérer en réseaux, mutualiser, optimiser et dynamiser sont en fait les maîtres mots de ce projet.

Ce projet que nous avons baptisé S 2020 s'inscrit d'ailleurs pleinement dans ce que nous pouvons appeler l'économie de la connaissance. Il se décline bien évidemment autour de projets très structurants qui sont liés à l'innovation et à la recherche, à la formation et à l'organisation, à l'anticipation sur les technologies et sur des produits nouveaux.

Mettre en commun les moyens et en synergie les ressources sur des actions de promotion du territoire est également une volonté forte du territoire, notamment de l'agglomération Maubeuge – Val de Sambre, de l'agence de développement et d'urbanisme et de la CCI. Une volonté qui s'est d'ailleurs traduite en acte par la création, il y a maintenant quelques mois, d'une cellule de développement exogène, à même d'organiser l'accueil des investisseurs économiques et aussi d'assurer l'ingénierie d'importation de produits.

Autre volet sur lequel je souhaite également mettre l'accent, mais tout cela a déjà été dit, c'est la formation et l'apprentissage. Aujourd'hui, tout le monde le sait, nos entreprises vivent dans un environnement extrêmement mouvant, incertain, et cet environnement nécessite la mise en place de nouvelles pratiques, notamment en termes de gestion des ressources humaines. C'est dans le droit fil de ces axes stratégiques que nous avons mis en place, en partenariat avec l'AMVS, un centre de ressources en prospective et de développement des compétences, qui prend d'ailleurs toute sa place dans le cadre des Maisons de l'emploi, dont les objectifs ont été évoqués il y a quelques instants par Bernard BAUDOUX.

La relance de l'apprentissage industriel et du centre de formation des apprentis est également une de nos priorités essentielles. Il s'agit de mettre en correspondance réelle les attentes et les demandes en termes des besoins de recrutement et de l'offre disponible. Je dois dire qu'aujourd'hui cette adéquation n'existe pas et qu'il y a une déconnexion complète sur ce sujet.

Je ne voudrais pas terminer cette intervention sans évoquer deux points. Cela a été fait par Paul RAOULT mais j'y reviens tout de même : le tourisme. Le tourisme qui, aux yeux de la Chambre, est aussi une économie à part entière. Il représente l'essentiel d'ailleurs du projet du territoire qui a été

évoqué tout à l'heure avec la station touristique du Val Joly. L'opportunité est réellement donnée au territoire d'identifier et de structurer l'offre et de dynamiser l'ensemble du territoire.

Un autre point qui a été évoqué et qui est un point sensible pour nous : les dessertes routières et ferroviaires. Ces dessertes routières et ferroviaires sont indispensables à l'attractivité et à l'emploi, avec au premier rang l'aménagement de la RN 2 et la connexion avec la Belgique. Ces deux connexions sont identifiées réellement comme des enjeux de développement territorial dans le schéma régional des transports. De même, la création d'un centre d'essais ferroviaire constitue, autant pour le Valenciennois que pour la Sambre-Avesnois, une opportunité majeure qu'il ne faut absolument pas manquer, pour le renforcement du potentiel de recherche et d'innovation régional mais aussi, d'une façon plus générale, pour l'attractivité et le développement économique du territoire. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de préciser et d'exprimer au Président PERCHERON tout mon soutien dans la poursuite de ce projet.

Voilà, Monsieur le Président, quelles sont nos actions prioritaires en matière économique. Je crois qu'elles sont aujourd'hui pleinement partagées par nos partenaires locaux que j'ai cités, avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration. Je suis personnellement convaincu qu'elles le seront également par le Conseil régional dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2010.

M. le PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur le Président. Monsieur LESCIEUX pour la Chambre des métiers.

M. LESCIEUX.- Monsieur LESCIEUX, Monsieur le Président.

Je viens de la Chambre des métiers du Nord...

M. le PRÉSIDENT.- Je suis désolé.

M. LESCIEUX.- ...et artisan pâtissier.

Monsieur le Président, cette parole est offerte à la Chambre des métiers pour stigmatiser l'importance de l'artisanat dans le Schéma Régional de Développement Économique. Je citerai deux chiffres en préambule de mon intervention : Avesnes, 2 138 entreprises au 31 décembre 2005, plus 92 entreprises créées sur la même année ; Valenciennes, 2 839 entreprises artisanales, plus 110 entreprises créées en 2005. Quand on dit que l'artisanat est la « première entreprise de France », ce n'est pas un slogan infondé.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la démarche partenariale entreprise par le Conseil régional, tant dans un premier temps pour l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique que pour sa gouvernance dans le cadre des travaux de la Conférence permanente du SRDE.

C'est avec un vif intérêt que les élus des chambres de métiers de l'artisanat du Nord et du Pas-de-Calais se mobilisent avec l'ensemble des opérateurs territoriaux pour partager la responsabilité de mettre en œuvre une stratégie qui permettra, nous l'espérons tous, le développement économique des territoires et l'épanouissement des hommes et des femmes qui le composent.

Bien évidemment, et nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer à ce sujet, les chambres des métiers de l'artisanat du Nord et du Pas-de-Calais ont fixé leurs priorités d'intervention au bénéfice des entreprises artisanales. Ces priorités d'intervention émanent de ce que nous, représentants locaux des artisans et artisans nous-mêmes, avons relevé comme principaux enjeux sur nos territoires. Ces priorités, nous souhaitons pouvoir les inscrire dans un futur programme régional de développement de l'artisanat négocié avec la Région et mis en œuvre sur les territoires en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs économique locaux.

Nous avons peu de temps et je vais simplement vous résumer les quelques axes principaux de ces priorités. Nous parlons dans un premier temps, pour la création d'entreprises, de l'arrondissement d'Avesnes qui compte 2 130 entreprises artisanales, soit environ 6 % de la population artisanale régionale. Ces entreprises emploient quelque 5 870 salariés. Elles se répartissent comme suit : 34 % dans le bâtiment, 13 % dans le secteur alimentaire, 53 % dans la production et les services à l'entreprise et à la personne.

Depuis quatre ans, les efforts de tous ont permis une réelle augmentation du nombre de créations d'entreprises. En 2005, il y a eu 198 créations d'entreprises artisanales dans l'arrondissement d'Avesnes, soit 23,7 % de plus par rapport à 2004. Le solde entre les créations - reprises d'entreprises et les radiations est immédiatement positif. Il faut préserver dans ce programme régional la création - transmission d'entreprises ; seules les actions inscrites dans la durée peuvent développer l'esprit d'entreprendre.

En ce qui concerne la reprise d'entreprises, aujourd'hui plus de 430 chefs d'entreprises artisanales, soit 20 % ont plus de 55 ans. Quel est l'avenir pour ces entreprises et leurs salariés ? Il nous faut travailler ensemble sur un plan spécifique de la transmission - reprise d'entreprise. En ce qui concerne le développement des entreprises artisanales, les marchés sont aujourd'hui porteurs pour l'artisanat. Il faut aider les entreprises à maîtriser leur développement, améliorer leurs compétences en gestion financière et en gestion des ressources humaines. De nombreux chefs d'entreprises artisanales travaillent seuls. Si tant est qu'ils puissent trouver les salariés dont ils auraient besoin, nous devons aider ceux qui le souhaitent à recruter.

Aux côtés des collectivités territoriales, la Chambre des métiers et de l'artisanat va systématiser ces rencontres avec les artisans et apporter son concours au développement de leurs entreprises. Pour cela, il nous faut

disposer d'outils à leur proposer pour leur permettre de s'inscrire dans cette dynamique. L'aide à l'investissement par le biais d'avances remboursables peut y concourir. Aujourd'hui, plusieurs actions ont été engagées et développées sur l'arrondissement. À titre d'exemple, quelques dispositifs ont fait leur preuve : le développement commercial, le développement de la qualité, les interventions d'appui en matière environnementale, les accès aux marchés transfrontaliers, le développement des filières d'activités et l'évaluation des risques professionnels.

En ce qui concerne Valenciennes, bien évidemment les constats généraux sur l'artisanat, ses spécificités et l'importance de développer une stratégie en faveur des chefs d'entreprise, restent identiques par rapport à ma précédente intervention sur l'Avesnois. Néanmoins, je vous communique quelques précisions sur l'artisanat Valenciennois. Près de 2 900 entreprises artisanales, soit 12,5 % de l'artisanat du Nord. Le secteur alimentaire représente environ 13 %, le bâtiment 35 %, la production 17 % et les services 35 %. Le secteur artisanal compte 9 600 salariés au 31 décembre 2005.

En conclusion, laissez-moi rappeler que l'artisanat est un outil majeur du développement du territoire et que c'est un outil pérenne. L'artisan ne délocalisera ni sa production ni ses services. Entreprises de proximité, les entreprises artisanales sont vecteurs de diversification et d'ancrage des populations sur les territoires, les villes, les communes et leurs quartiers.

Merci de m'avoir écouté.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup. Je passe la parole à M. CARTOT, au titre de la Chambre d'Agriculture.

M. CARTOT.- Bonjour à tous.

Pour le territoire d'Avesnes, j'aurais pu m'appesantir effectivement sur le problème de l'installation et de la modernisation des espaces agricoles mais cela ne serait pas très original. Par conséquent, et en tant que paysan, je

considère qu'une terre doit être bien préparée avant d'être semée. Il faut qu'elle soit une terre accueillante et une terre d'excellence.

Pour ce faire, il faut mesurer la qualité de ses produits, la qualité de son paysage, la qualité de l'eau et la qualité de l'air. Pour la qualité des produits, vous savez que nous sommes sur un territoire où il y a plus de 60 % des surfaces en herbes. À partir du moment où il y a une alimentation saine, il y a un produit qui suit de qualité et je suis bien placé pour le dire : au niveau de la qualité du lait dans notre arrondissement, nous avons un savoir-faire. D'autre part, pour avoir relevé la présence d'innombrables producteurs fermiers lors de la Fête du Lait, nous pouvons constater qu'il y a une diversité importante de la production fermière sur notre territoire qu'il faut absolument préserver et développer.

Cela a été aussi souligné par Paul RAOULT : nous sommes au Nord de Paris en zone AOC et nous avons la chance d'avoir une production de Maroilles qui demande à être développée. Nous avons un projet qui se concrétise actuellement au niveau de la Maison du Maroilles et au niveau d'un outil de transformation qui verra le jour dans les mois à venir. C'est très important pour notre région de l'Avesnois.

En ce qui concerne la qualité de ses paysages, ce n'est pas pour rien que nous sommes aujourd'hui en zone de parc naturel et pour y être, il a fallu effectivement mesurer l'importance du bocage. Aujourd'hui, la situation est ce qu'elle est. Le parc est en révision actuellement et nous espérons bien effectivement qu'il repassera l'examen, qu'il n'y aura pas de problème à ce niveau-là. Mais nous avons aussi un rôle important à jouer sur la préservation des surfaces en herbes, parce que qui dit « bocage » dit « herbe » et nous voulons en faire un pôle fort. C'est la raison pour laquelle, nous organisons tous les deux ans une journée qui s'appelle « La journée de l'herbe » et qui permet d'étudier en quelque sorte l'herbe sous toutes ses formes.

Nous voulons également donner la possibilité aux agriculteurs de trouver des références. Là aussi, des expérimentations, des essais permettent de faciliter le pâturage, sachant qu'aujourd'hui, les exploitations grossissent et les cheptels sont plus importants. Il faut donc réorganiser le pâturage et mettre en place une réorganisation parcellaire. Vous le savez tous : « le bonheur est dans le pré » ! et nous mettons donc les vaches dans le pré.

Il s'agit aussi de développer certaines productions puisque le lait ne permet d'utiliser que 50 % des surfaces en herbes. Il faut par conséquent aussi y développer des productions consommatrices d'herbes à savoir la production bovine et la production ovine. Je voudrais faire une parenthèse sur ce point parce qu'il y a effectivement aujourd'hui un coup d'arrêt avec le problème de la fièvre catarrhale où le mouton est particulièrement touché. Dans notre zone, nous servons de bouclier en quelque sorte parce que nous sommes proches de tout ce qui est sanitaire ; nous l'avons vu également avec la peste ovine. Tous ces aspects sont donc à prendre en considération pour faire en sorte que tous ceux qui en souffrent puissent trouver des compensations quelque part.

La qualité de l'eau pour l'agriculture contribue effectivement fortement à cette qualité, en particulier dans les zones où nous avons beaucoup de surfaces en herbes et du fait que nous avons beaucoup d'exploitations qui se sont mises aux normes dernièrement. Cela a permis de protéger les aires de captage et nous étudions encore les possibilités de travailler sur les pratiques agricoles pour protéger ces aires de captage dans la zone de l'Avesnois.

Pour la qualité de l'air, nous connaissons tous les gaz à effet de serre qui sont d'actualité. Avec son paysage et ses cultures, l'Avesnois permet de préserver quelque peu ce problème. Mais il y a aussi une nécessité pour le territoire de se positionner sur les énergies nouvelles. Ce sont probablement

des ouvertures importantes pour l'agriculture, des perspectives nouvelles qu'il ne faut sûrement pas négliger dans notre région. Nous étudions déjà le bois énergie avec le parc qui est fortement impliqué dans ce domaine. Je pense que c'est une bonne chose mais il y a aussi une possibilité au niveau du biogaz que nous ne devons pas négliger ; c'est une source d'énergie importante pour laquelle nous pouvons trouver également un certain nombre de partenariats avec les communautés de communes, à savoir pour l'utilisation des déchets verts.

En quelque sorte, il est vrai que nous mettons de l'herbe « à toutes les sauces ». Nous avons l'habitude de dire chez nous que l'herbe, c'est toute une culture. Il faut donc s'y intéresser et essayer de faire en sorte que chacun y trouve son compte. Les agriculteurs doivent aussi pouvoir vivre à partir de là. Il faut donc essayer de les accompagner et de trouver des sources de revenus. Mais il faut souligner également la qualité des hommes et leur savoir-faire sur les territoires : des hommes motivés et ouverts.

Je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je vous propose maintenant, avant d'ouvrir le débat, d'entendre les responsables du territoire de Valenciennes avec la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole. Monsieur SCHNEIDER.

M. SCHNEIDER.- Monsieur le vice-Président, vous disiez tout à l'heure dans votre préambule que la Région entendait jouer entièrement son rôle dans le cadre du développement économique de notre grande région, de notre Eurorégion, au cœur même de l'Union européenne. Soyez assuré que la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole entend aussi participer à vos côtés et intégrer totalement cette action de développement économique au sein de la Région Nord - Pas-de-Calais et donc de cette grande Eurorégion.

Je voudrais rapidement mettre en évidence les grandes lignes de notre action de développement économique. Bien entendu, et les orateurs précédents l'ont rappelé, ce ne sont pas des régions qui sont les unes à côté des autres sans complémentarité. Il y aura donc parfois des répétitions mais cela sera utile pour montrer qu'il y a justement cette complémentarité entre nos différentes actions et nos différents arrondissements.

Pour la première grande ligne, le Valenciennois en général est une terre de tradition industrielle et une terre de tradition de grandes industries. Notre première ligne d'action est de conforter ces activités existantes dans trois domaines : le ferroviaire, l'automobile et maintenant celui de la logistique. En ce qui concerne le ferroviaire, bien entendu les conditions technologiques ont évolué depuis une vingtaine d'années. Mais l'ouverture des frontières et une économie qui s'est mondialisée ont complètement transformé ce ferroviaire. Nous entendons bien sûr accompagner cette évolution et même la précéder. Dans cette perspective, nous participons activement au pôle de compétitivité I-TRANS en matière ferroviaire et aussi avec l'accueil de l'Agence ferroviaire européenne.

Voilà pour le premier axe de cette industrie traditionnelle du Valenciennois. L'autre secteur est l'accueil de l'activité automobile. Avec l'évolution des conditions industrielles, des conditions de production, notamment la production à flux tendu, nous assistons au développement du secteur de la logistique et la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole offre des possibilités d'installation à ces entreprises de logistique.

La deuxième ligne de notre action est aussi la nécessité de rechercher la diversification. Le Valenciennois a beaucoup souffert de la mono industrie et nous ne voulons pas retomber dans les mêmes errements. C'est la raison pour laquelle, au sein de la Commission développement économique et insertion, nous recherchons aussi la diversification, notamment

dans le secteur de l'agroalimentaire. C'est d'ailleurs avec beaucoup de satisfaction que nous avons enregistré l'extension d'une entreprise agroalimentaire sur le territoire de notre communauté d'agglomération. Mais c'est aussi dans le domaine du médical et des produits pharmaceutiques.

Le troisième axe de notre action concerne l'accueil des entreprises avec une offre très diversifiée. Cette offre est tout d'abord dans l'aménagement des grands parcs d'activités, et j'emploie volontairement ce terme de « parc d'activités » plutôt que « zone » parce que notre volonté est aussi d'aménager des sites qui soient réellement des parcs d'activités où il fait bon travailler et où nous n'avons pas l'impression de venir accomplir une tâche sous la contrainte.

Ces parcs d'activités sont pour accueillir de gros investisseurs français, bien sûr, mais aussi étrangers parce que trop souvent nous avons l'impression que les délocalisations ne vont que dans un seul sens, c'est-à-dire de la France vers l'étranger. Or les délocalisations, c'est aussi de l'étranger chez nous et nous avons de nombreux exemples dans ce sens. Mais je crois que mon collègue de l'autre communauté d'agglomération en parlera aussi tout à l'heure.

L'aménagement, c'est également l'aménagement d'autres types de zones que l'on appelle les zones franches urbaines avec le développement de la zone Neoval. C'est une possibilité, une offre immobilière dans des quartiers urbains et dans des quartiers dits en difficulté. Cette offre s'adresse aux petites et moyennes entreprises, et bien souvent très petites entreprises. Il faut intégrer cette offre dans le cadre également d'une politique beaucoup plus vaste, une politique de rénovation urbaine qui associe à la fois l'activité économique en termes industriels, artisanaux et de services mais aussi de rénovation en termes d'implantation de services, de services à la personne, de transports urbains notamment avec le tramway et tous les autres types de

transports qui permettront d'assurer des plateformes d'échanges entre les différents transports et entre les différents quartiers, et d'assurer ainsi une meilleure intégration dans l'agglomération.

Nous parlons de l'accueil physique, matériel de ces entreprises sur les parcs d'activités des zones franches urbaines mais il y a aussi l'accueil des personnes, celles-ci pouvant venir de l'étranger pour travailler chez nous et nous devons leur assurer les meilleures conditions d'accueil. Dans ce cadre-là, bien entendu, nous devons nous rappeler également que nous avons un patrimoine naturel très important avec le Parc naturel régional et une offre touristique de proximité. Mais, encore une fois, une offre touristique de proximité en mettant en relation les différentes régions du Nord - Pas-de-Calais, que ce soit Nord-Ouest sur la côte, que ce soit au Sud avec l'Avesnois. Il s'agit de pouvoir dire qu'il y a la possibilité de trouver chez nous, dans le Valenciennois, de quoi se distraire, se promener et faire du tourisme mais aussi d'aller un peu plus loin ; nous travaillons ainsi en partenariat avec les autres secteurs de notre région.

L'accueil, c'est aussi notre participation de Valenciennes Métropole dans les différentes aides à la création et à la reprise d'entreprise. C'est un complément nécessaire à la réussite de nos zones franches urbaines.

Enfin, le dernier point concerne la formation. Nous n'avons pas une vocation à assurer, en tant que communauté d'agglomération, la formation. Mais dans le cadre des Plans locaux d'insertion par l'économique, nous avons aussi à travailler en relation avec les organismes formateurs. Là aussi, il faut assurer cette formation au-delà même des PLIE, au-delà même de l'insertion des publics en difficulté, mais aussi avec les universités dans différents axes.

Tout d'abord, une formation qui doit assurer notre compétitivité. Tout à l'heure, je vous parlais de pôle de compétitivité du ferroviaire. Les

conditions ont changé, certains métiers du ferroviaire ne seront peut-être plus assurés par notre main-d'œuvre mais d'autres métiers devront être assurés par notre main-d'œuvre qui doit être formée à cet objectif de compétitivité. C'est ici un travail en partenariat avec l'université, ce qui permet de mieux résister aux délocalisations.

Ensuite, la formation doit permettre aussi aux entreprises d'assurer leur recrutement local, ce qui n'est pas le cas actuellement. J'ai rencontré des chefs d'entreprises, notamment des PME du ferroviaire, qui ont beaucoup de difficultés à trouver sur le plan local des titulaires par exemple d'un BEP qui voudraient ensuite par contrat de qualification s'orienter vers un BTS. Et ces chefs d'entreprises ne trouvent pas localement ce public.

Il s'agit aussi de permettre, à celles et ceux qui dans l'immédiat ne peuvent trouver leur place dans cet élan de compétitivité, de s'insérer dans le monde du travail, notamment par la formation aux métiers des services à la personne. Ces services à la personne sont un creuset très important d'emplois. Nous pouvons y trouver beaucoup d'emplois et surtout les besoins existent. Mais il faut aussi qu'il y ait une formation pour ces personnels.

Enfin, le dernier point concernant la formation est que nous sommes et nous serons de plus en plus confrontés à des problèmes de ressources énergétiques. Mais nous sommes aussi au cœur d'un Parc naturel régional et il y a certainement beaucoup à faire en termes de formation aux métiers de l'environnement. La Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole pourrait s'investir dans tous ces métiers nouveaux concernant les ressources énergétiques et l'environnement.

Voilà, j'ai tracé les grandes lignes de notre action au niveau de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole.

M. le PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je passe la parole à M. DUBUS pour la Communauté d'agglomération de Porte de Hainaut.

M. DUBUS.- Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord, je voudrais excuser le président BOCQUET retenu à l'assemblée.

Je ne suis qu'un modeste élu du Valenciennois qui, depuis plus de quarante ans, sillonne ce territoire. Comme certains ont pu le rappeler, nous avons connu de graves difficultés et aujourd'hui, il nous arrive encore de connaître des problèmes, comme toutes celles et ceux qui ont pu prendre la parole.

J'avoue être très satisfait, ce matin, d'être en présence de représentants de l'État - Merci, Monsieur le sous-Préfet -, de la Région avec le président de SAINTIGNON, des élus régionaux, de Mesdames et Messieurs les présidents et présidentes, vice-présidents et conseillers communautaires du Valenciennois mais aussi de l'Avesnois, territoire voisin et très proche, des présidents des chambres consulaires, des acteurs sociaux. Enfin, beaucoup d'entre nous ont évoqué la formation, permettez-moi de saluer la présence de Mme la présidente de l'université.

Monsieur le Président, tout d'abord, un grand merci de bien vouloir nous permettre ce jour à la fois de nous exprimer sur le bilan et les perspectives de l'action économique de la Porte du Hainaut mais aussi de vous faire part de certaines attentes des territoires vis-à-vis du Conseil régional dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique.

Jeune communauté d'agglomération, regroupant 39 villes et villages de l'Amandinois, du Denaisis et de l'Ostrevant, la CAPH compte près de 150 000 habitants. Depuis sa création, l'agglomération s'est engagée dans un vaste programme d'aménagement, d'équipements et de services complémentaires aux actions communales et a fait du développement économique pour l'emploi sa priorité.

Pour cela les élus ont mis en place un dispositif de travail tout à fait original en regroupant en un même lieu, à Wallers-Arenberg sur le site minier, un service qui aménage et gère les parcs d'activités, une agence de développement dont la première mission est la commercialisation de ces parcs mais aussi un service emploi insertion qui travaille sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Au-delà de l'ingénierie, la priorité du développement économique se traduit bien évidemment sur le plan budgétaire puisque ce sont plus de 12 M € qui y sont consacrés dans le cadre du Budget Primitif 2006.

Vous nous avez invités à décliner nos actions par politique régionale avec des éléments chiffrés sur nos engagements financiers. Je vous propose de remplir cet exercice difficile, vous en conviendrez, au travers de mon intervention. Je vais donc reprendre par thématique la politique économique mise en oeuvre par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

Si nous prenons le premier item, qui est de favoriser la création - transmission d'entreprise, la CAPH soutient financièrement certains des partenaires de la création d'entreprise : Val Initiatives, l'ADIE, la boutique de gestion. Cela représente une enveloppe annuelle de 120 000 €. Nous apportons un soutien financier au dossier qu'il s'agisse d'un projet aidé ou accompagné aboutissant à une création sur notre territoire. Ce n'est plus un scoop : dans la presse économique sur les ondes ce matin, notre président a annoncé l'arrivée sur Saint-Amand d'une entreprise de produits pharmaceutiques qui en 2010 devra amener 750 emplois.

Par ailleurs, notre territoire se mobilise régulièrement autour de forums et manifestations organisés par nos partenaires, notamment consulaires pour la création - transmission d'entreprise. La chargée de mission

PLAIE s'attache, quant à elle, à orienter au mieux les créateurs vers la ou les structures capables de répondre à leurs attentes.

Notre agglomération soucieuse du développement d'une économie plus solidaire s'est également engagée en tant que territoire pilote dans le programme Equal-Destin. Ce programme est une initiative communautaire cofinancée par le FSE et mise en place pour trois ans. Son objectif est double : développer la création d'entreprises d'économie sociale et solidaire et engager les entreprises dans des actions solidaires. Nous mobilisons plus de 73 000 € pour ce dispositif.

Par ailleurs, nous avons également engagé une réflexion autour des services à la personne et de ses potentialités de développement en termes toujours d'emplois et d'offres pour les habitants de notre territoire.

Le deuxième item est de renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes. Le développement des entreprises industrielles et de services sur les territoires représente un champ d'intervention important pour la Porte du Hainaut. Tout d'abord, par le biais de l'Agence de développement économique Porte du Hainaut Développement. Elle a pour mission d'inciter et d'accompagner les entreprises dans leur projet d'implantation et de développement mais elle assure également une animation économique active. Elle est financée en grande partie par l'agglomération mais aussi par les cotisations de ses membres, c'est-à-dire les principales entreprises du territoire, et des partenaires du développement économique local.

Nous avons également mis en place une politique ambitieuse et incitative d'aide à l'implantation et au développement basée sur la création d'emplois nouveaux avec une commission de suivi spécifique, associant élus, représentants de la société civile et représentants syndicaux ainsi que – et cela à titre expérimental – la direction départementale de l'emploi et de la

formation professionnelle. Depuis 2002, les projets soutenus financièrement par la CAPH correspondent à près de 1 000 créations nettes d'emplois et plus de 300 arrivées d'emplois sur notre territoire.

Nous participons également à des actions et à des démarches qui facilitent le développement des entreprises et l'animation économique du Valenciennois. Je pense notamment à la contractualisation d'un programme local de développement économique avec le Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, à la participation au dispositif ALIZE d'appui aux PME du Valenciennois, au cofinancement de l'audit territorial industriel du Valenciennois, à la participation de l'opération commerciale « Bouclez vos valises » ainsi qu'au pôle de compétitivité I-TRANS.

Nous nous attachons bien évidemment à travailler de façon concrète à la diversification du tissu économique local. À ce titre, nous avons engagé une réflexion autour de la thématique de l'eau, de la santé et du bien être. L'ensemble des actions ici déclinées correspond à un engagement financier de 1,2 M€ pour 2006.

Enfin, la Porte du Hainaut est partie prenante de la politique régionale « Territoire Numérique » et de la politique menée dans le Valenciennois.

Pour le troisième item, il s'agit de développer l'attractivité du territoire. Les moyens budgétaires de la CAPH sont en grande partie consacrés aux investissements à travers de nouveaux parcs d'activités à haute qualité environnementale et des opérations d'immobilier d'entreprise, mais aussi à un plan pluriannuel de requalification et d'entretien des zones communautaires.

Dans un contexte de raréfaction du foncier, les moyens mis en place pour la production d'une offre adaptée, condition incontournable de notre attractivité, se doivent d'être à la hauteur de nos ambitions. Près d'une dizaine d'opérations économiques sont achevées. Je citerai notamment la

requalification du parc d'activités de l'aérodrome en partenariat avec la Chambre de commerce de Valenciennes et la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole : 1 300 000 €. Nous avons encore l'aménagement de la ZAC Hordain-Hainaut où plus de 12 M € ont été engagés.

Plus de dix autres projets sont en cours de réalisation ou en phase d'étude opérationnelle ou pré-opérationnelle. Je pense notamment au parc d'activités de Pierres Blanches à Denain, ex-territoire de Usinor, et à celui des Six Marianne à Escaudain, mais aussi au site minier de Wallers-Arenberg, au parc d'activités de Bellevue à Denain. Je tiens également à évoquer la ZFU du Denaisis. Le dossier présenté par M. le sous-Préfet à l'ADIV* laisse augurer un périmètre qui pourrait produire un véritable effet de levier sur les projets économiques du Denaisis, y compris ceux situés sur des friches industrielles sidérurgiques. À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'un décret ministériel qui en précisera effectivement les limites.

En ce qui concerne l'item 4, il s'agit de soutenir le tissu économique social. Sur la base d'une étude cofinancée par la Région, et en partenariat avec les chambres consulaires, nous sommes en train de définir les modalités d'intervention de la communauté d'agglomération en matière de soutien du tissu commercial et artisanal. Notre dispositif, complémentaire aux actions en place, s'articulera autour d'un volet investissement et d'un volet animation. À ce titre, un guide des commerçants et artisans du territoire devrait prochainement être diffusé.

Dans un autre registre, mais toujours dans ce souci de diversifier et soutenir le tissu économique local, nous sommes allés à la rencontre du monde agricole afin de mieux comprendre les attentes, les difficultés et les besoins des agriculteurs. Des propositions d'intervention sont à l'étude.

Enfin, l'item 5 consiste à soutenir l'insertion et l'emploi. Au sein de la CAPH, avec le dispositif du PLIE, c'est en 2005 plus de 1 M€ qui a été

dégagé pour permettre l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi. Les financements mobilisés proviennent pour majeure partie du FSE (50 %), de fonds propres du Hainaut (43 %), le reste étant complété par le Département et la Région.

Au sein du pôle économique, le service emploi et insertion est également à l'initiative de plusieurs cellules de recrutement sur la zone industrielle des fournisseurs d'Hordain, voire la maison de Douchy-les-Mines par exemple. Un plan d'action globale pour l'emploi est à l'étude au sein de nos instances et je pense pouvoir vous en dire plus lors de la Commission permanente du 25 octobre.

Excusez-moi d'avoir été peut-être un peu trop long sur les actions et les perspectives de la Porte du Hainaut mais les chantiers ouverts sont nombreux et il me tenait à cœur de vous en donner une vision complète.

Pour ce qui concerne les attentes vis-à-vis du SRDE, je souhaitais formuler quelques observations. En premier lieu, je tenais à souligner la nécessité du soutien de la Région dans la reconversion des friches industrielles encore trop nombreuses dans nos secteurs. Je pense notamment, et je l'ai déjà dit, au site minier Wallers-Arenberg où l'État et la Région ne sont pas pour l'instant au rendez-vous pour les phases deux et trois de requalification. Pourtant ce site accueillera un projet phare dédié aux nouvelles technologies et au cinéma.

Je pense aussi aux nombreuses opérations en cours de réalisation et de programmation dans le Denaisis. Les élus locaux sont vigilants et combatifs sur les moyens affectés aux territoires en difficulté, comme ils le sont encore et toujours aujourd'hui pour défendre le Hainaut français sur la question des fonds européens.

Toujours sur la question des aides, mais cette fois-ci celles destinées aux entreprises, nous souhaitons une politique de contrôle strict de

l'utilisation des fonds publics attribués aux entreprises. Dans le même esprit, une réflexion concrète peut être engagée au niveau régional pour limiter la concurrence entre territoires sur les projets dits internationalement mobiles. Car il est vrai que les conditions d'accueil des investisseurs dans la région ont tendance à enclencher des surenchères sur les aides locales.

Je profite également de cette occasion pour vous réitérer, Monsieur le Président, notre candidature de territoire pilote sur la veille économique. Nous avons d'ailleurs pu constater sur le terrain, en lien avec cette veille économique, que si l'on peut douter de leur efficacité, les moyens humains du Conseil régional sur la question des défaillances d'entreprise méritent d'être renforcés.

Pour terminer sur le Schéma, l'une des inquiétudes souvent émise par mes collègues élus locaux concerne la volonté affichée au SRDE de sectoriser les territoires sur des thématiques spécifiques. Il faut faire preuve sur ces aspects d'une grande vigilance à l'heure où l'ensemble des acteurs du Valenciennois souligne la nécessité de diversifier les activités. Je vais prendre un exemple concret : le parc d'activités d'Hordain-Hainaut, s'il est mitoyen de Sevelnord, présente des atouts formidables pour accueillir des activités agroalimentaires au même titre que le Cambrésis. L'Ostrevant constitue en effet un prolongement des plaines du Cambrésis et de l'Arrageois, tant au niveau des paysages que des activités agricoles.

Pour rebondir sur la notion de diversification, l'audit territorial mené par les acteurs locaux du Valenciennois, et auquel la Région est associée, fait apparaître dans ce domaine des préconisations intéressantes : s'appuyer sur des relais de croissance potentielle que constitue l'industrie agroalimentaire, la chimie liée au caoutchouc et au plastique, l'équipement du foyer et les équipements électriques ; développer des industries à forte valeur

ajoutée en lien avec les industries actuelles dans les domaines des matériaux composites électroniques, par exemple.

Je terminerai mes propos en me félicitant du soutien de la Région autour de dispositifs d'ingénierie telle que le PLDAIE (Plan local de développement de l'activité, de l'insertion et de l'emploi) et en mettant en avant l'esprit de collaboration saine et dynamique qui règne sur le Valenciennois. Esprit auquel concourt l'ensemble des acteurs locaux et que nous percevons sur le terrain au travers de nos contacts avec les nombreux investisseurs et promoteurs qui parient sur notre territoire. Alors aujourd'hui, pourquoi ne pas étendre cet esprit à l'Avesnois ?

Dans ces conditions, malgré les coups durs que peuvent constituer certaines fermetures sauvages comme nous venons de le vivre avec l'usine Descamps à Noyelles-sur-Selle (162 salariés exclus du travail du jour au lendemain), nous abordons avec énergie l'ensemble des dossiers économiques en cours sur les territoires, qu'ils soient portés par la CAPH, la CCIV, d'autres organismes ou par des privés.

Excusez-moi d'avoir été long et merci de m'avoir écouté.

M. le PRÉSIDENT.- Merci beaucoup pour cette intervention très complète. Je donne la parole à M. ALDEBERT pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes.

M. ALDEBERT.- Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais d'abord remercier M. DUBUS pour le commentaire qu'il a fait sur l'excellent partenariat, le partenariat efficace qui existe entre notre Chambre de commerce et d'industrie, les deux agglomérations et la Communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe.

Nous partageons évidemment d'une manière globale l'analyse que vous avez faite du tissu économique qui a été présentée par Mme GROUSSON.

Cependant, j'apporterai quelques observations de notre Chambre et quelques propositions, si vous le permettez.

En ce qui concerne le contexte général, le taux de chômage du Valenciennois reste élevé. Nous étions à 13,2 % à la fin du mois de juin. La tendance est tout de même fortement à la baisse avec une amélioration du taux de demandeurs d'emploi chez les jeunes. L'impact de Neoval, qui est notre première zone franche urbaine et représente 30 % des emplois gagnés, est réel. Ce gain en emplois profite aux deux communautés d'agglomérations. Nous sommes donc impatients de voir le démarrage de la deuxième zone franche urbaine dans le Douaisis. Je voudrais rappeler que nous aurons certainement à la fin de l'année à 1 500 emplois créés sur la première zone franche, ce qui nous permettra de constater que nous aurons atteint notre objectif en trois ans et non pas en cinq ans. Bien évidemment, nous allons continuer.

Nous réalisons chaque année une enquête auprès de 300 chefs d'entreprises et de PME de l'arrondissement, et cette enquête nous montre de manière récurrente les difficultés de nos entreprises pour recruter. C'est un paradoxe par rapport à notre taux de demandeurs d'emploi mais c'est une réalité. Un chef d'entreprise sur deux déclare avoir des difficultés à trouver des collaborateurs par manque de candidats ou par inadéquation entre les candidatures et les compétences requises pour les postes à pourvoir.

Je sais que c'est une de vos préoccupations, nous la partageons évidemment et nous souhaitons le renforcement de dispositifs de formation, d'apprentissage et une plus grande souplesse qui permette de suivre les cycles de notre économie ; je parle du droit de travail mais vous n'êtes pas directement responsables.

Vous le savez, la formation est au cœur des préoccupations de nos chambres de commerce et d'industrie et nous adaptons au quotidien cet

outil aux besoins de nos entreprises. L'adaptation est permanente. C'est le sens du Centre de formation unique que nous portons avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Avesnes.

En ce qui concerne le volet industriel, le Hainaut a une industrie forte qui tient une place essentielle dans son économie. Cette industrie forte, nous l'avons également sur le littoral, dans le Douaisis et sur Lens, et nous sommes une des dernières grandes régions industrielles de France et de la région certainement. C'est un héritage historique et la renaissance de cette dernière décennie l'a fait évoluer positivement. Notre industrie est diversifiée : automobile, sidérurgie, métallurgie, ferroviaire, agroalimentaire et pharmaceutique.

Je crois maintenant que le concept de la mono industrie s'est réellement dilué. Le risque reste pesant pour les industries de main-d'œuvre, en particulier pour nos usines de montage automobile. Je le dis très officiellement devant cette assemblée d'élus car nous n'avons pas souvent l'occasion de le dire : le problème du coût de main-d'oeuvre sera déterminant dans les dix prochaines années pour notre industrie.

Nous avons néanmoins une industrie qui investit, qui crée des emplois et qui s'organise en filières et en secteurs. Je prends l'exemple de l'industrie ferroviaire : évidemment, nous nous réjouissons et nous travaillons activement au développement du pôle de compétitivité I-TRANS sur les transports innovants qui permet le rapprochement entre industriels, chercheurs et responsables de formation. C'est une initiative exemplaire, symbole du dynamisme de la filière mais dont les effets en termes de développement économique sont attendus à 5 ou 10 ans. C'est du long terme.

Le centre d'essais ferroviaires est un grand projet industriel à la mesure des ambitions de la Région, de nos industries et du pôle I-TRANS lui-même. C'est un projet indispensable. Implanter chez nous dans le Hainaut ce

centre d'essais, c'est donner un signal fort qui attirera de nouveaux investisseurs, notamment dans la recherche et le développement ; il créera quelques centaines d'emplois. Cette réalisation aura un impact non seulement sur le développement d'innovations dans les PME mais aussi sous forme de partenariat pour les laboratoires de recherche ; c'est un enjeu majeur pour les industries ferroviaires du Valenciennois et l'ensemble du *cluster* régional et interrégional que nous sommes en train de monter.

Nous étions avec quelques dizaines d'entreprises à Berlin la semaine dernière au salon de INNOTRANS et nous avons eu une désagréable nouvelle en constatant que la Tchéquie travaillait actuellement sur un projet de centre d'essais ferroviaires parallèle au nôtre. Le professeur d'université qui faisait cet exposé s'est présenté comme étant le chef de projet. Bien évidemment, il n'y aura qu'un centre d'essai ferroviaire à l'échelle de l'Europe : que le meilleur et le plus rapide gagne !

Je le dis, comme l'a dit tout à l'heure M. BAUDOUX, ce serait criminel de ne pas le faire rapidement parce que ne pas le faire, c'est la disparition garantie à terme de 10 000 emplois. Et nous savons tous la difficulté que nous avons pour créer ou faire créer à nos entreprises 100 emplois à la fois. Là, il s'agit de 10 000 emplois d'un coup. Je sais que la période n'est pas propice à ce genre de décision. Nous entrons - ou vous entrez Messieurs - en période électorale, mais les enjeux sont tout de même colossaux. Je tenais à le dire.

Par ailleurs et toujours dans le ferroviaire, il nous faut soutenir le plan de développement de la filière rassemblée autour de l'AIF (Association des Industries ferroviaires) - dont je sais qu'elle est soutenue massivement par la Région - et nous avons comme premier objectif dans cette filière de structurer les liens entre constructeurs et fournisseurs, en accompagnant les PME dans leur regroupement et leur massification. Toutes les démarches que

nous pourrons faire pour renforcer nos PME du ferroviaire ont des effets attendus à 5 ans. Et là, nous sommes dans le moyen terme.

L'aide de la Région permettra de renforcer leurs actions à l'international, de mettre en place une gestion prévisionnelle des compétences et des emplois et d'étendre leur réseau en renforçant la communication de la filière sur les marchés européens et mondiaux. Notre chambre de commerce et d'industrie est tête de réseau consulaire au niveau régional sur ce thème. Donc, l'AIF, aidée des chambres de commerce ensemble, est sur le point de recruter les experts et le dirigeant qui nous manque.

Le deuxième exemple est celui de la logistique. Nous ne sommes pas sur un axe Belgique – Hordain, nous sommes sur un axe Allemagne - Le Havre, Allemagne – Orléans, Allemagne – Paris. Nous sommes aussi bien évidemment sur un axe Nord – Sud, mais cela vous le saviez. Cette position constitue un atout important pour le Hainaut – Cambrésis et je le mets volontairement à l'échelle des trois territoires.

La logistique est créatrice d'emplois ; elle connaît un essor important : plus de 25 % en cinq ans et nous devons saisir toutes les opportunités de futurs aménagements qui viendront autour du projet de canal Seine Nord Europe ou Seine-Escaut et de la future liaison ferroviaire Valenciennes – Mons. Nous soutenons bien évidemment, avec nos voisins de la Sambre, le projet de liaison ferroviaire entre Maubeuge et Charleroi qui est un maillon manquant important pour le développement de nos trois territoires. Nos atouts sont réels. Je rappelle que l'Escaut, c'est-à-dire la branche Est du projet de Canal Seine - Nord Europe représente actuellement la moitié du tonnage fluvial régional.

Le Valenciennois avec ses voisins de Cambrai et d'Avesnes doit poursuivre la valorisation de sa situation géographique exceptionnelle. Nos territoires disposent de réserves foncières exceptionnelles, qu'il s'agisse du

plateau d'Erain, de la zone d'activité de Fresnes et de la zone d'Hordain, qui est à côté de Sevelnord et qui est une réserve très importante. Nous disposons ensemble de tous les arguments pour développer notre vocation de carrefour logistique réel.

Je citerai en troisième exemple l'automobile : les constructeurs installés ici dans l'Avesnois et sur le Douaisis, mais au moins sur le Valenciennois, représentent les plus gros employeurs industriels. L'automobile est une industrie puissante ; nous souhaitons qu'elle poursuive son développement sur notre territoire et que ce territoire puisse évoluer vers le concept d'une « automobile valley » qui rassemble toutes les activités de conception que nous n'avons pas aujourd'hui, de développement, de fabrication et de sous-traitance dans le très vaste domaine de l'automobile.

Je rappelle qu'au niveau de la matière grise et des centres d'études, de recherche et de développement, nous sommes en France et en Région à moins du quart de l'objectif de Lisbonne au niveau de ce que nous consacrons à la recherche et développement par rapport à notre produit intérieur brut. Il y a là un travail colossal.

Enfin, je voudrais vous donner un éclairage sur la filière numérique pour laquelle nous sommes évidemment concernés au premier niveau dans le pôle d'excellence numérique régional. Le Valenciennois, vous le savez, affirme son esprit créatif. Comme pour le ferroviaire, nous avons une mission d'intérêt régional. Le Valenciennois est tête de réseau du pôle image et ses formations de pointe, comme nos écoles - InfoComm, Infogames qui est la première école de jeux vidéo en France, l'institut supérieur de design, toutes les formations multimédia et audiovisuel de l'université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis -, donnent à notre territoire des arguments solides pour construire et développer maintenant des industries de contenu.

Chaque année de nouvelles entreprises se créent dans le Valenciennois et beaucoup de ces jeunes créateurs sont issus de nos écoles et universités. Le moment est maintenant venu de passer à la vitesse supérieure et pour cela, je vous fais deux propositions.

La première proposition est la mise en place d'un programme régional d'animation économique dans le domaine du numérique qui permette de rassembler et de dynamiser toutes les entreprises du secteur du numérique, celles du Valenciennois, de la métropole lilloise et des autres territoires. Beaucoup sont de très petites entreprises, très riches en projets et en potentialités industrielles, mais qui ont besoin de beaucoup d'aide et d'accompagnement pour pouvoir se développer et démarrer.

La seconde proposition est la concrétisation d'une technopole numérique. En effet, dans notre esprit il s'agit maintenant de créer un véritable campus numérique qui regroupera les activités de formation, de transferts de technologies, d'incubateur d'entreprises, de pépinières, de vitriers. Notre ambition est élevée mais légitime : d'une part, le tissu industriel de notre région a besoin de centres de ressources puissants pour activer et booster la révolution numérique. Nous en parlons mais je crois que depuis que nous en parlons, il faut maintenant le faire.

Le Valenciennois dispose de capacités créatrices dans le monde de l'image qui déjà lui permettent de s'affirmer dans le monde entier. Un campus numérique permettra de fédérer les savoirs, les compétences, les moyens au profit de toute la région. Il contribuera à pérenniser la renaissance économique de notre territoire en diversifiant et en enrichissant ses compétences et ses productions. Le numérique est une priorité régionale, vous l'avez dit. Nous venons nous aussi de recruter un chef de projet à disposition de tous les acteurs régionaux.

En dehors de ces grands thèmes, et cela sera presque ma conclusion, je souhaite vous rappeler plusieurs demandes particulières de notre territoire le Valenciennois. Au niveau des réseaux de communication, d'abord, le Valenciennois est, d'une manière générale, bien relié à son environnement géographique. Toutefois, chacun peut le constater, l'autoroute A2 commence à être saturée. Nous avons demandé à notre Préfet de Région précédent d'engager des études sur son élargissement et son passage à trois voies entre la frontière belge et le Cambrésis. C'est une nécessité vitale. Aussi la réalisation de l'échangeur entre l'A2 et l'A23 est attendue depuis 18 ans, trois contrats de plan, État et Région. Mais sans doute serons-nous inscrits dans les prochains projets.

Au titre d'aménagement du territoire, nous nous devons d'anticiper et il convient d'engager études et maîtrise foncière pour préparer les nouvelles grandes zones d'activités de rang européen. C'est une attente des grandes entreprises, de nos prospecteurs mais aussi de nos PME. Concernant la promotion et l'accompagnement des PME, une approche, concertée entre CCI du sud du Nord et dans le cadre de clubs professionnels interarrondissements, est indispensable. Nous préférons maintenant les clubs sectoriels aux clubs territoriaux ou aux clubs d'arrondissements. Nous avons reçu votre message cinq sur cinq l'année dernière et nous sommes en route pour le faire.

Cet appui au dynamisme économique passe par la promotion de notre territoire en France et à l'international. Cette promotion est aujourd'hui trop dispersée et éclatée pour recueillir l'efficacité souhaitée. Nous nous devons, chambres de commerce et d'industrie, communautés d'agglomérations, agences régionales, de nous rassembler sur des objectifs communs et nous devons conjuguer nos forces pour porter les couleurs du Nord - Pas-de-Calais à l'international.

Notre chambre de commerce est évidemment prête à apporter son expertise et ses moyens à un projet commun qui pourrait prendre la forme d'une agence de promotion dépassant nos frontières respectives. D'ores et déjà, je me félicite de la naissance de CCI International Nord - Pas-de-Calais, en vous confirmant que la chambre de commerce mettra à disposition de cet outil régional deux de ses collaborateurs dès le mois de janvier.

Un autre sujet de satisfaction est le développement harmonieux du commerce et du tourisme. C'est un enjeu économique important et que je vous remercie d'avoir intégré dans vos propositions ainsi que la mise en place d'une démarche qualité dans le commerce. Le tourisme est un gisement d'emplois important. Il est évident qu'il ne peut se faire qu'à l'échelle de plusieurs territoires, ceux du Nord par exemple mais aussi avec le Hainaut belge.

Nous soutenons aussi, en ce qui nous concerne, l'association Home et Gastronomie, qui rassemble les professionnels de la gastronomie et du tourisme de notre arrondissement mais qui a maintenant des actions avec les arrondissements voisins. Cette association travaille avec le comité régional de tourisme pour faire connaître nos territoires dans les salons européens et en liaison avec la Maison de la France.

J'en arrive, Monsieur le Président, à ma conclusion, la vraie cette fois. Nous avons des priorités : le développement de nos filières d'excellence ferroviaire, automobile, numérique et logistique ; le soutien constant aux PME et aux entreprises commerciales pour créer les conditions de leur développement et faire baisser le taux de chômage ; la mise en place de projets structurants préparant l'avenir de notre arrondissement avec les arrondissements voisins ; l'ouverture à l'international de notre économie avec un outil de promotion performant. Vous le voyez, nous sommes ambitieux

pour le Valenciennois mais nous sommes aussi ambitieux pour le Hainaut - Cambrésis.

Je vous remercie au nom de notre chambre de commerce d'avoir organisé cette réunion et de nous soutenir dans nos projets.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup, Monsieur le Président. Et pour finir, M. VERHAEGHE au titre de la Chambre d'Agriculture.

M. VERHAEGHE.- Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, il était au préalable prévu une seule intervention pour la Chambre d'agriculture mais comme nous avons tout de même des territoires assez différents en ce qui concerne l'Avesnois et le Valenciennois, j'ai souhaité que Philippe puisse intervenir. Merci de l'avoir fait au pied levé.

L'arrondissement de Valenciennes est caractérisé par une présence urbaine très forte associée à des surfaces forestières non négligeables avec des zones plus ou moins inondables, ce qui explique un taux de mise en valeur de l'agriculture de 45 %. C'est assez faible comparé à la moyenne départementale qui est de 60 %. Malgré tout, l'agriculture du Valenciennois remplit des fonctions essentielles pour le territoire : son rôle de production apporte une valeur économique au territoire et permet un certain vivier d'emplois.

C'est un vivier d'emplois au niveau direct : il faut savoir que les agriculteurs, leurs conjoints, les associés d'exploitation, les conjoints collaborateurs et salariés représentent environ 1 000 emplois. Mais ça l'est aussi à un niveau indirect par l'intermédiaire des secteurs d'amont et d'aval ; j'en citerai quelques-uns : coopératives de collecte, malterie, traitement des grains soufflés, l'abattoir, les ateliers de cheville et de transformation de la viande, les concessions de matériels agricoles et aussi la formation avec le lycée professionnel.

L'agriculture contribue également au maintien d'un paysage et d'un cadre de vie de qualité essentiel dans un secteur aussi urbanisé. Pour les défis des prochaines années, je citerai en premier le foncier, dont je rappelle qu'il est le principal support de l'activité agricole. Nous perdons pratiquement 1 % par an de cette surface. Et si l'on fait rapidement le calcul, dans un siècle que restera-t-il de l'agriculture ? Toute surface prélevée est prélevée à terme car la terre n'est pas un bien renouvelable.

Notre présence, dans toutes les instances de discussion et d'élaboration des documents d'urbanisme, tente d'exprimer ces faits mais, au regret, souvent en vain. Il est nécessaire d'économiser le foncier. Pour cela, je pense qu'il serait intéressant d'aller voir ce qui se passe dans nos pays voisins, à savoir que pour certaines zones d'activités économiques des pays comme l'Allemagne sont consommateurs de deux fois moins d'espace pour la même activité économique.

Nous sommes aussi très intéressés par tous les projets de requalification qui visent à recycler les friches industrielles et urbaines. De plus, nous souhaitons être associés très en amont pour tout projet lié au foncier. Et je donnerai simplement l'exemple de la boucle ferroviaire : il ne m'appartient pas de décider si c'est un projet structurant ou non, mais sachez qu'aujourd'hui les agriculteurs de cette zone du sud du Valenciennois et de l'Avesnois sont très perturbés par la méthode utilisée. Cela fait quatre mois aujourd'hui qu'on parle de ce projet et sachez que les chambres d'agriculture n'ont pas encore été consultées. Je le déplore.

Le deuxième thème important est de maintenir une agriculture compétitive. En premier sous-titre, je dirai en créant de nouveaux débouchés. Les biocarburants en filière courte, c'est-à-dire l'utilisation de l'huile végétale sont un exemple, mais aussi en filière plus longue et il est vrai qu'il serait

souhaitable que les collectivités territoriales affichent et utilisent les bioéthanol récemment mis en production.

Il s'agit d'utiliser aussi les nouveaux éco-matériaux : nous savons aujourd'hui que nous sommes capables de fabriquer du plastique. Nous avons des pôles automobiles très importants et nous sommes aussi capables, à partir de l'amidon ou du lin qui sont des productions agricoles produites dans nos régions, de fabriquer des composants pour ces véhicules. Peut-être que le Valenciennois pourrait être pôle de recherche sur ces matériaux. Il y a aussi les nouvelles molécules dans le domaine de la chimie fine.

Nous devons aussi continuer la modernisation des exploitations. Je pense que nous arrivons aux termes des PMPOA (Plans de maîtrise des pollutions d'origines agricoles) qui ont permis un grand nombre de modernisations d'exploitations. Nous arrivons au terme de cette procédure et aujourd'hui il faudrait continuer par des plans bâtiments à pouvoir accompagner les agriculteurs qui moderniseront leurs exploitations.

Il faut aussi aider à l'émergence de projets de diversification, qui peuvent être collectifs ; il y a eu sur Valenciennes au début du mois de septembre la mise en place du marché des saveurs. C'est un regroupement de moyens avec plusieurs exploitations agricoles qui proposent la vente de produits de la ferme directement aux consommateurs. Il s'agit d'un lien direct entre le producteur et le consommateur. Nous avons d'autres exemples avec les éleveurs du Hainaut avec la vente de viande en caissette à la ferme qui procédait également de la mise en commun de moyens où plusieurs agriculteurs se regroupent pour effectuer cette démarche. Il y a d'autres exemples : Climate du Hainaut qui propose l'indépendance énergétique de l'exploitation et où plusieurs agriculteurs se sont regroupés pour acheter des presses à huile et ils utilisent cette huile dans leur matériel. Il y a aussi des projets individuels : l'accueil à la ferme, le service à la personne.

Je propose aussi la formation des agriculteurs aux nouvelles technologies. Pour cela, il faudra aussi peut-être aider au remplacement de ces agriculteurs pendant la formation. Il faut savoir qu'aujourd'hui l'agriculture a pris à bras-le-corps le problème de l'environnement. Nous sommes tout à fait conscients que c'est un challenge. Il faudrait aussi pouvoir aider à s'équiper de matériels plus performants, plus adaptés aux molécules actuelles et aussi dans ce domaine, continuer tout ce qui est collecte des déchets et des plastiques. Il faut savoir que cela a eu un succès assez intéressant et il faut le continuer. Je précise que la BRI (Bourse régionale à l'innovation) et l'ARPI (Aide régionale au projet innovant) y participent déjà. Je souhaite que dans les années futures, nous puissions nous appuyer encore sur ces produits.

Ensuite, je m'attacherai à réconcilier, si nécessaire, les agriculteurs et les concitoyens. Mieux faire connaître notre métier, le « Savoir vert » y contribue déjà parfaitement mais peut-être faudrait-il dans notre secteur davantage d'exploitations et d'exploitants et donc aider à la formation. Le réseau « Bienvenu à la ferme » y participe également. Il s'agit d'organiser des événements grand public tels que « La Ferme en ville », former des agriculteurs à la communication pour promouvoir le métier d'agriculteur auprès des jeunes, pour l'installation et le renouvellement des générations.

Mais pour cela, il faudra répondre à toutes mes questions précédentes. Pour l'installation du jeune aujourd'hui, la principale préoccupation est le foncier et il faudra trouver des documents qui permettent sur un certain nombre d'années de pouvoir compter sur ce foncier.

Merci pour votre écoute.

M. le PRESIDENT.- Merci, Monsieur VERHAEGUE.

Je vous propose d'ouvrir le débat. Ces douze exposés successifs ont pu vous paraître longs. Pour ma part, moi qui suis à la 10^e réunion de ce type en quelques jours, j'ai trouvé ces interventions absolument

passionnantes. Je voudrais donc remercier chacun des intervenants car chacune des interventions est une contribution à la construction de l'économie des deux territoires très intéressante pour tous ceux – et ils sont assez nombreux dans la salle - qui écoutent, observent et notent. Leur travail consiste à finaliser la négociation dans les quinze jours à venir et ils ont ainsi l'essentiel de ce qui a été dit pour contextualiser nos décisions et pour fixer les justes enjeux économiques des deux territoires et des parties de l'ensemble des deux territoires.

De ce point de vue, vos interventions seront annexées au débat et font partie du procès-verbal. J'ajoute par ailleurs l'intervention écrite de Mme GALLEZ qui intervient sur la boucle d'essai ferroviaire, les aides à l'investissement, la formation dans les métiers, l'aide au maintien de certaines entreprises. Nous ajouterons sa contribution écrite au procès-verbal puisqu'elle a dû nous quitter. L'ensemble de ces interventions constitue une contribution pour nos territoires, je crois, extrêmement passionnante. Merci à tous ceux qui sont intervenus.

Je propose maintenant pendant trois quarts d'heure d'ouvrir la discussion. Il s'agit moins d'ailleurs, sauf si c'était nécessaire, de questions réponses mais c'est davantage l'occasion de vous donner la possibilité de poursuivre, d'approfondir, de contredire ce que vous avez lu ou entendu parce que nous sommes dans une séance de travail sur ces deux territoires. Qui souhaite intervenir ? Allez-y.

M. COPPIN.- Je me présente, M. COPPIN, maire de Fresnes-sur-Escout. J'aurais, Monsieur le Président, deux remarques à faire et deux prises de position ensuite pour « enfoncer un peu le clou » de ce qui a été dit ce matin.

La première remarque est une remarque sur la forme : je voudrais rappeler que les parcs naturels régionaux ne sont pas que des

espaces verts ; ce sont des espaces sans doute de qualité mais ce sont aussi des espaces de vie. Ce qui n'est absolument pas incompatible avec des activités économiques, bien évidemment. On y fait du tourisme. C'est une activité naturelle dans le prolongement de l'activité des parcs mais c'est insuffisant. Voici pour la première remarque.

La deuxième remarque concerne un point que j'ai entendu ce matin. Je pense que l'animation du territoire n'est pas que l'économie. C'est aussi toute une série d'autres choses : les déplacements, la maîtrise de l'espace, tous les secteurs comme la formation et la santé, le social, la culture, le logement, le tourisme, etc. Il n'y a pas que l'économie compétitive, même avec un vernis environnemental comme dans les zones d'activités, mais il y a aussi l'économie de proximité, les systèmes productifs locaux, d'échanges, etc.

Une agglomération qui limiterait sa vision à une vision purement économique me semble un peu « hémiplégique » dans la prospective. Évidemment, c'est important mais tout est dans tout. Donc, je pense que M. BAUDOUX et M. RAOULT ont apporté dans leurs interventions beaucoup plus de chaleur et de compréhension de l'économie que les autres intervenants. Évidemment, je mets à part la Chambre de commerce.

La première prise de position concerne l'idée de regrouper les moyens par territoire. Cela me semble très valorisant. Cela exige, et c'est en train de s'étoffer dans la réflexion, une vision élargie, une vision d'ensemble des problèmes de territoire. Cela me semble important et c'est un peu l'opposé de cette manière, que je qualifierai d'un peu imbécile, de la Politique de la Ville et d'études telles qu'elles nous sont présentées : il faut valoriser l'action locale. Bien sûr la Région a son rôle dans l'animation. La vision d'ensemble peut être tenue par la Région mais il s'agit aussi de laisser travailler les acteurs sans les insérer dans des carcans administratifs et réglementaires de plus en plus contraignants.

Enfin, la dernière prise de position est qu'il a été dit par beaucoup d'intervenants la nécessité du regroupement des territoires voisins. Cela existe déjà : les CCI le font, le tourisme le fait, l'université aussi. Je pense que les élus doivent travailler - c'est une obligation - en coordination entre eux. Je rappelle que le projet de territoire de Valenciennes Métropole avait insisté sur cette notion dans son quatrième axe. Mais c'était l'axe du grand Hainaut, du Hainaut élargi Valenciennes – Maubeugeois - Avesnois - Cambrésis et la région de Mons. Malheureusement, c'est resté lettre morte et je pense que c'est une erreur profonde puisqu'il faut que nous travaillions ensemble. Et nous sommes condamnés à le faire si nous voulons réussir ! Je pense que nous devrions aussi - c'est un autre débat - avoir une agence d'urbanisme commune à nos territoires. C'est-à-dire que l'Agence d'urbanisme de Maubeuge pourrait chapeauter l'ensemble des autres. Nous n'avons pas d'Agence d'urbanisme dans le Valenciennois, c'est une erreur profonde et je pense qu'il est nécessaire que le sud de l'arrondissement ait un organisme suffisamment prospectif pour que nous puissions envisager un certain nombre de choses avec des difficultés, bien sûr, mais avec le sourire qui accompagnera les difficultés.

Je vous remercie.

Mme KORAL.- Je me présente, Mme KORAL, je suis présidente de la Communauté de communes Action Fourmies et environs.

J'ai demandé à prendre la parole maintenant parce que je suis aussi médecin et que j'ai annulé des consultations ce matin pour être avec vous, parce que cela me semblait très important, mais mes collègues m'attendent au bloc à 13 heures et je dois donc faire la route.

Je voulais faire un petit aparté : entre Fourmies et Lille, on passe obligatoirement par Valenciennes mais pour venir de Lille à Fourmies, on peut aussi très bien s'arrêter à Valenciennes mais on ne va pas forcément jusque

chez nous. Parce que Fourmies n'est pas une destination qui pour l'instant est tout à fait reluisante, dirons-nous.

Ce que je voulais dire, c'est que lorsque j'ai vu cette réunion, je pensais qu'on allait parler des deux territoires pour peut-être plus les confondre ensemble plutôt que de les présenter séparément. Et j'espère que tout ce qui a été dit, ce ne sont pas que des mots. En effet, souvent dans les réunions, on dit des choses mais dans la pratique, ça ne se passe pas de la même façon.

Dans certains projets, quand nous téléphonons à des organismes nous n'avons pas toujours la réponse attendue parce qu'on a l'air de dire : c'est là-bas, au bout du territoire, débrouillez-vous ! Donc, j'espère que cette réunion servira quand même à faire prendre conscience que des toutes petites communes comme la nôtre – nous avons 21 000 habitants – ont aussi, malgré leur éloignement et leurs difficultés, l'envie de participer à l'éclosion de tout ce qui peut se faire sur le territoire Valenciennes et Sambre-Avesnois. Un territoire que ne devrait faire qu'un, c'est ce qui est important.

Dans notre petite communauté de communes, nous avons la compétence économique. Mais comme disait Monsieur, nous avons aussi, avant la compétence économique, la gestion de l'espace. Il faut d'abord gérer l'espace pour que la compétence économique puisse s'exprimer. Si nous n'avons pas la maîtrise de l'espace, nous ne pouvons rien faire.

Chez nous aussi, c'est important, nous avons beaucoup de chômage : nous ne sommes ni à 13 % ni à 15 % mais à 25 % ! Alors je pense qu'il ne faut pas nous enfoncer la tête sous l'eau pour ne pas voir ces 25 % qui existent. Nous nous battons pour cela et avant de ramener les entreprises chez nous, nous essayons de garder celles qui y sont déjà, ce qui est tout de même très difficile.

Nous y arrivons mais il ne faut pas qu'il y ait que des techniciens qui montent aux créneaux chercher des renseignements : il faut que les élus montent. Et je peux vous assurer que j'accompagne de très près, malgré mon travail, les industriels qui essaient de rester chez nous en essayant de les aider au maximum parce que nous n'avons pas d'argent. Nous avons un budget qui je l'espère va boucler l'année mais je n'en suis pas certaine et malgré cela, nous essayons tout de même d'aller de l'avant.

Nous avons donc besoin d'aides des deux territoires. Je vais essayer d'aller un peu vite parce qu'il y a beaucoup de gens qui veulent parler. Monsieur a parlé tout à l'heure de l'ADUS. Nous travaillons avec l'ADUS, je pense que nous sommes un bon partenaire, et nous avons déjà des résultats qui restent bien sûr un peu confidentiels tant qu'ils ne sont pas concrétisés, mais nous avons des contacts. Il est vrai qu'il serait important d'avoir l'ADUS au niveau des deux territoires ; cela nous aiderait énormément.

En tout cas, ce que je voudrais encore vous répéter, c'est que nous sommes prêts à travailler avec tout le monde ; nous avons besoin de vous mais je pense que vous avez aussi besoin de nous parce que nous sommes un beau territoire et que nous avons un bel environnement. Nous pouvons aussi aller dans le sens de ce qui se passe actuellement au Val Joly. Les gens qui y iront ne resteront pas au Val Joly, ils circuleront aussi dans notre territoire ; il faut donc que l'on puisse les accueillir partout.

Le message est que vous avez peut-être besoin de nous, j'en suis sûre, mais nous aussi, nous avons besoin de vous. Alors, travaillons ensemble mais que cela ne reste pas que de belles paroles !

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup, Madame.

M. BOCQUET.- Je suis André BOCQUET. Je ne suis ni un élu ni un responsable économique, je suis un syndicaliste de la CFDT Sambre-Escout.

Je voudrais dire un certain nombre de choses et je vais essayer d'être bref. Ceci dit, je suis entièrement d'accord avec ce que vient de dire Luc COPPIN sur l'aspect global de l'économie. Le Schéma Régional de Développement Économique, à notre point de vue, est une pièce du puzzle. Les autres pièces sont les autres schémas : formation, tourisme, etc. Notamment, nous considérons que le schéma économique est en cohésion avec ce qu'on appelle le « schéma des schémas », c'est-à-dire le Schéma régional d'aménagement durable du territoire.

Le deuxième, c'est que nous nous félicitons d'avoir retrouvé dans le schéma présenté un certain nombre de valeurs auxquelles nous sommes attachés : l'excellence sociale, la gouvernance démocratique, la formation tout au long de notre vie, etc.

Mais je voudrais border mon intervention sur un seul point, une porte d'entrée bien qu'il y en ait d'autres : le pôle de compétitivité I-TRANS en raison de son contenu, d'une part – nous en avons beaucoup parlé - mais en raison aussi de la valeur pédagogique et stratégique que ce pôle de compétitivité recèle. Il faut que ce soit bien clair, pour nous à la CFDT, le pôle I-TRANS est une chance historique pour notre région qui ne doit absolument pas être ratée. Nous considérons ce pôle en effet comme une victoire, y compris dans la lutte syndicale menée depuis de longues années pour la reconversion humaine et durable de notre région.

Je rappelle simplement deux dates qui légitiment notre intervention dans ces sujets : 1978, l'industrie ferroviaire subit une de ses crises cycliques qu'elle connaît bien. Après une rencontre entre Pierre MAUROY, président de la Région et nos responsables régionaux de la CFDT, arrive le TCR (Transport collectif régional) devenu depuis TER. Deuxième date : décembre 1995, dans une entrevue avec un député de Moselle qui s'appelait M. GROSDIDIER qui venait enquêter sur les pôles de conversion,

nous avons écrit « faire du Valenciennois pour les transports terrestres ce qu'est Toulouse pour le transport aérien ». Il s'agissait du 7 décembre 1995.

C'est la raison pour laquelle le pôle I-TRANS est pour nous comme une victoire qui nous touche profondément. Ça doit être réussi. Pourquoi ? D'abord, pour son contenu, bien évidemment pour l'emploi ; les salariés des entreprises ferroviaires ou automobiles attendent beaucoup et sont très sensibles à cet aspect. Mais il y a aussi d'autres emplois qui dérivent de ce pôle. Nous ne voulons pas de séisme ferroviaire comme il y a eu, entre 1978 et 1980, un séisme sidérurgique.

Le pôle est intéressant à notre point de vue pour d'autres raisons. Premièrement, il repose sur l'anticipation. Voilà quelque chose de nouveau : préparer l'avenir. Nous ne travaillons pas pour sauver les transports d'aujourd'hui mais pour préparer les transports de demain.

Deuxièmement, il repose sur l'innovation, l'inventivité, l'intelligence et la créativité ; il s'agit donc, autrement dit, en amont de consolider l'outil de production qui est actuellement existant et il le renforce dans la compétition internationale.

Troisièmement, il repose sur un partenariat fructueux entre les organismes de recherche, de formation et les outils de production. Cela veut dire que nous sommes capables par ce pôle de créer un pôle de recherche fort qui manque si cruellement dans nos régions. Et cela renforce notamment notre université à laquelle nous sommes tellement attachés.

Ce pôle porte sur un secteur qui est, notamment dans le domaine ferroviaire, non polluant et respectueux de l'environnement. C'est très important parce que cela va dans le projet global de développement durable. Enfin, ce pôle renforcera l'image que peut donner notre région, notamment au niveau international.

Mais pour la CFDT, ce pôle n'est pas seulement important pour son contenu ; il est important aussi parce qu'il peut être un levier pour une pédagogie de la gouvernance et du développement dans une région comme la nôtre. C'est notamment une pédagogie pour la solidarité territoriale, car le pôle de compétitivité à nos yeux n'est pas seulement le pôle du Valenciennois : c'est aussi le pôle du Hainaut - Cambrésis tout entier et c'est aussi le pôle de la région Nord - Pas-de-Calais. Nous pourrions tirer partie de ce que l'aire métropolitaine peut nous apporter en tant que fonction stratégique, qu'elle soit de recherche, financière, internationale, etc. Mais inversement, nous pourrions à partir du pôle de compétitivité irriguer l'ensemble de notre territoire par le commerce, par le tourisme, y compris même par l'agriculture. Autrement dit, le pôle peut créer des passerelles entre les territoires et les zones d'activité.

J'ai entendu avec beaucoup de plaisir ce qu'à dit Paul RAOULT tout à l'heure sur la coopération entre les élus et Luc COPPIN en a parlé à l'instant également : une coopération entre tous les acteurs politiques, économiques, sociaux qui agissent sur le territoire du Hainaut – Cambrésis. Il faut que cette région soit organisée. Nous l'avons dit, il y a très longtemps, notamment lorsque la région était classée en Objectif Un en 1993 lors d'un colloque que nous tenions avec des syndicalistes belges. Nous disions à l'époque qu'il fallait qu'un projet collectif Hainaut - Cambrésis soit créé et qu'il se prolonge sur le Hainaut belge. Cela nous aurait permis peut-être d'avoir une retombée plus positive des fonds européens. Et d'autre part, imaginons ce que cela aurait pu donner si tous ces responsables s'étaient mis autour d'une table pour trouver un tracé pour la fameuse boucle dont on parle tant.

Deuxièmement, c'est une pédagogie pour la bonne gouvernance d'une région car le pôle de compétitivité aurait mérité d'être d'abord en amont très expliqué aux populations. Nous aurions un exemple de démocratie

participative qui aurait évité qu'un projet porteur d'avenir devienne au contraire porteur de peurs irraisonnées et de réactions passionnelles incontrôlées.

D'autre part, c'est un appel à l'excellence sociale. Cela veut dire, que nous sommes, en tant que syndicalistes, partenaires sociaux, impliqués à tous les niveaux dont nous avons parlé précédemment, que ce soit sur le pôle I-TRANS mais aussi sur la gestion des schémas.

Enfin, le pôle I-TRANS est également un facteur de pédagogie en matière de formation. Le pôle est innovant, il va nous amener à créer des métiers nouveaux sur les nouvelles technologies. Il est évident à ce moment-là de considérer l'importance du schéma des formations et je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit tout à l'heure.

Ma conclusion est la suivante : il y a vingt-cinq ans, nous avons perdu la bataille de la sauvegarde de notre passé. Nous n'avons pas le droit aujourd'hui de perdre la bataille de la consolidation de notre avenir.

Merci.

M. DOLPHIN.- Je serai peut-être moins passionné que mon prédécesseur car on sent qu'il parle avec ses tripes. Je suis Freddy DOLPHIN, maire du Quesnoy et vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et du développement de notre toute nouvelle Communauté de communes du Quercitain.

Je ferai simplement, Monsieur le Président, une remarque. Tout d'abord, je voulais saluer l'initiative que vous avez prise de réunir les deux territoires du Valenciennois et de l'Avesnois. J'ai connu des mises en place de schémas directeurs de développement économique, de développement touristique, d'aménagement du territoire où on en restait uniquement aux limites des arrondissements. Aujourd'hui, on parle de grand bassin de vie, de grand bassin de solidarité. Je crois que c'est une bonne chose.

Sur le Quercitain, nous y sommes directement confrontés. C'est une réalité que nos concitoyens vivent concrètement parce que même si nous dépendons de l'Avesnois, pour les cartes grises à la sous-préfecture, même si nous allons brûler nos ordures ménagères sur le Val de Sambre, même si nous sommes dans le Parc naturel régional de l'Avesnois, je constate aussi que dans notre micro-bassin de vie sur notre territoire, nos étudiants vont à l'université de Valenciennes. Parfois, nous faisons aussi les courses sur le Valenciennois, même si on tente de mettre une barrière commerciale sur le Quesnois. Mais, notre grand bassin de vie et les emplois sont en grande majorité sur le Valenciennois.

Quand je vois le nombre de déplacements domicile - travail à la gare du Quesnois (1 500 voyageurs par jour), nous voyons bien que nous dépendons, certes du Valenciennois, mais aussi et de plus en plus de la Métropole. Merci donc d'avoir réuni ces deux territoires. En termes d'aménagement du territoire et de développement économique, il faudra que nous ayons des réunions de coordination, comme les intervenants l'ont souligné, entre nos deux territoires parce que notre jeune communauté de communes va mettre en place une politique de développement économique.

Aujourd'hui, nous réfléchissons sur du foncier et sur la mise en place d'une zone d'activité en bordure de la RN 49. Nous le faisons d'abord pour nous, parce que les seules ressources financières et fiscales pour une communauté de communes, les seuls moyens de développer les projets sont bien la taxe professionnelle. Sauf que cette zone doit certes bénéficier à l'Avesnois mais elle sera aussi une offre foncière relativement intéressante et située à proximité du Valenciennois ; nous sommes à cinq minutes de l'université, à cinq minutes du golf, à cinq minutes de la grande place de Valenciennes et à cinq minutes de la ville du Quesnoy. J'ai envie de dire que c'est une offre foncière des plus intéressantes.

Et le point sur lequel je souhaiterais insister, un peu comme pour Fourmies, est qu'il ne faut pas que nous soyons dépossédés de ce développement économique. Quand j'entends les intervenants de ce matin, j'ai le sentiment que nous allons de nouveaux nous trouver coincés entre les grosses communautés d'agglomérations, qui ont des moyens humains en ingénierie, qui ont des moyens financiers, qui ont des politiques d'État et politiques de la Région dont ils bénéficient en priorité. Et puis à côté, il y aura ces communautés rurales ou périurbaines qui n'auront pas les moyens peut-être parce qu'elles ne se les donnent pas - et ce n'est pas toujours simple de se les donner - d'accompagner le développement économique. Que risquons-nous ? Nous risquons, non pas vivre du développement économique à l'échelle de l'infraterritoire, de ce petit territoire, mais de vivre des délocalisations, voire des relocalisations. J'ai parfois été confronté sur le territoire et sur la commune du Quesnoy à des investisseurs qui étaient certes intéressés : il y a une offre foncière mais ils disent que la TP est un peu élevée, qu'ils n'ont pas les aides et qu'il y a à quelques kilomètres une belle zone franche. Par conséquent, ils se disent désolés mais ils iront s'installer là-bas !

Vous voyez, ce n'est pas de l'aménagement mais du « déménagement » de territoire auquel je ne voudrais pas que l'on arrive. Si des missions comme celle-ci, des conférences permanentes entre nos deux arrondissements, permettent d'entendre les uns et les autres, ceux qui ont l'ambition, ceux qui ont un certain nombre de difficultés, ce serait bien. Je souhaite de ne pas arriver à un territoire du Quercitain qui verrait encore conforter sa mission de pôle résidentiel - c'est ce qu'on dit aujourd'hui -, et de faire le constat d'un certain nombre de filières économiques qui disparaissent, sans avoir les moyens et en s'entendant dire que le développement économique se fait chez le voisin et que nous devons nous contenter d'être la zone de cadre de vie. C'est un point qui me semblait important.

Le transfrontalier a été évoqué. Cette conférence devrait aussi être un moyen d'entretenir des coopérations et des contacts avec nos amis belges. Il faut se souvenir qu'à la fin du XIX^e siècle, le développement de la Vallée de la Sambre, voire même de notre secteur, s'est fait aussi grâce aux capitaux et aux investisseurs belges. Il y a là peut-être des conférences permanentes transfrontalières qu'il faudrait souligner.

Et puis ne pas oublier, comme l'a dit Luc COPPIN, que le développement économique, ce n'est pas uniquement l'offre foncière, ce ne sont pas seulement des aides. Cela n'est pas uniquement non plus un investisseur industriel qui a un projet industriel et qui souhaite le réaliser sur notre territoire, mais c'est un peu tout. Je mets dedans la formation, le cadre de vie et j'y rajouterai la culture. Aujourd'hui, vous en êtes témoin Monsieur le vice-Président, la région Nord - Pas-de-Calais a d'abord changé son image à travers la culture. Quand nous voyons le succès du Phoenix, du Manège et les opérations que nous menons sur le Quesnoy avec le théâtre, je crois que la culture participe aussi au développement économique comme l'est également le tourisme ou le développement des loisirs. Voilà les deux points sur lesquels je voulais insister. Merci.

M. le PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Allez-y, Monsieur.

M. PERAT.- Je me présente, Jean-Luc PERAT, maire d'Anor, conseiller général et vice-Président d'Action. Dans la continuité de ce que vient de dire Freddy DOLPHIN et de ce qu'a dit ma présidente, je ne voudrais pas que nous jouions un « territoire de pleureurs » mais il faut bien se rendre compte que le secteur, tout particulièrement en extrémité, est très pénalisé. Nous sommes pénalisés parce qu'en extrémité - sauf quand on est sur la côte où l'on a tout l'avenir devant soi puisque la mer est là –, nous nous trouvons aux confins de l'Aisne et de la Belgique.

Je crois – et quelques idées ont été évoquées en ce sens - qu'il serait intéressant que la région Nord - Pas-de-Calais puisse, peut-être avec la région picarde et la botte du Hainaut, avoir un partenariat un peu plus ciblé sur ce secteur pour faire avancer un certain nombre de choses. Fourmies est à une heure et demie de Lille mais à quarante-cinq minutes de Lens, à une heure de Reims, une heure de Charleville. Nous sommes nordistes et convaincus. Ce qui veut dire que concrètement, on se reconnaît dans cette organisation d'aujourd'hui. Valenciennes est montée en première division et nous sommes fiers que Valenciennes soit là pour faire la pige au Lillois et au Lensois. Il faut le dire parce que c'est aussi un territoire qui existe. Et je crois que cette montée en première division, c'est aussi une fierté redonnée à la population. On veut s'y reconnaître et on espère que les Valenciennois resteront dans cette division.

Personnellement, je voudrais qu'on insiste pour donner à ce microterritoire des aides spécifiques. Nous ne demandons pas des choses extraordinaires mais peut-être un accompagnement un peu différent. Nous sommes dans un pays avec des microterritoires qui ont des projets, qui aujourd'hui doivent passer par le sas du pays, qui sont parfois un peu rentrés et qui ne nous permettent pas d'aller plus loin. Donc, je pense pour ma part qu'il serait intéressant que la Région au travers de ses possibilités financières accompagne les microprojets qui pourraient permettre de se développer.

Nous avons parlé du pôle d'excellence rurale de Maroilles. Il y a un autre pôle d'excellence rurale et j'espère que celui-ci, c'est le nôtre. Que le pôle du bois et de la pierre arrivera à passer dans le deuxième sas du mois de décembre parce que c'est véritablement pour nous une réalité, au travers de l'originalité de la pierre dans la reconquête de l'habitat mais également pour permettre aux essences locales, et notamment celles du parc naturel de l'Avesnois, d'être mises en évidence.

Nous avons aussi un projet de Maison d'initiatives et d'emploi avec des ruches, une annexe des ruches. Là aussi, je pense qu'il est nécessaire que la Région se positionne parce que je veux faire des propositions concrètes. Nous ne demandons pas des choses extraordinaires. Tout à l'heure, j'ai failli m'étouffer quand j'ai entendu dire : on voudrait que l'A 2 soit surdimensionnée. Quand vous pensez que nous, nous avons déjà vraiment du mal à avoir une deux fois deux voies ! alors vous imaginez que nous aimerions bien avoir un peu plus de considération pour ceux situés aux extrémités.

D'autre part, nous avons un environnement remarquable. Nous avons peut-être la possibilité de développer sur notre secteur les technologies de l'information et de la communication. C'est vrai que je l'ai entendu sur Valenciennes. J'ai entendu dans toutes les interventions un super-catalogue de tout ce qui se faisait. Mais ce ne sont que des catalogues qui sont empilés les uns à côté des autres mais qui n'ont aucune liaison parce que chacun défend son territoire et son projet. Mais si nous voulons avancer, il faut avoir une considération et une solidarité d'un bassin de vie qui reprend le Valenciennois et l'Avesnois. Et l'Avesnois jusqu'à ses extrémités, sans s'arrêter ni au Quesnoy ni à Maubeuge ni à Avesnes. Il faut que nous allions jusqu'au bout pour prendre tout en considération.

Voilà ce que je voulais vous dire dans mon intervention avec ce vœu que l'on ait peut-être une démarche plus forte avec la Région picarde parce qu'eux aussi traitent le nord de l'Aisne quand nous traitons le sud de l'Avesnois. Je pense qu'il est donc important d'y penser.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup. Madame.

Mme CUVILLIER.- Je ne suis pas du tout une grande oratrice mais je vais vous dire des choses très simples, ce que je pense tout simplement...

M. le PRESIDENT.- Veuillez donner votre nom s'il vous plaît pour la sténotypiste.

Mme CUVILLIER.- Excusez-moi, je suis Marie-Jeanne CUVILLIER et je suis la Présidente de la communauté de communes du Bavaisis. Nous sommes un peu perdus entre Maubeuge et Valenciennes et nous ne savons pas bien où nous situer.

Je suis donc très contente que nous soyons réunis. C'est la première fois que je participe à une réunion sur l'économie où j'entends des choses qui sont presque concrètes. D'habitude, j'ai quelquefois l'impression qu'on est sous un tipi indien et qu'on fait des incantations : Saint emploi, priez pour nous ! Ici, j'ai entendu pour la première fois des choses différentes. Je ne suis peut-être pas suffisamment intelligente pour tout comprendre mais j'ai perçu cela aujourd'hui.

D'autre part, j'ai entendu quelque chose qui m'a beaucoup plus. Je pense que c'était Monsieur, de Valenciennes Métropole, qui l'a dit à propos de l'accueil des étrangers où vous proposez quelque chose. Si nous ne nous occupons pas d'eux, c'est eux qui vont s'occuper de nous. J'ai vu récemment, cela m'a vraiment posé problème, les femmes du Ghana qui ont huit enfants alors que nous en faisons 1,87. Donc, il faut que nous nous en occupions mais je ne sais pas de quelle façon. Peut-être que dans trente ans, ça sera fini et qu'elles n'en feront plus que 1,87 mais il faut que nous nous occupions absolument des étrangers sinon ce sont eux qui vont s'occuper de nous.

Et je voudrais rejoindre Freddy DOLPHIN, je pense aussi que la culture est une composante économique au même titre que le tourisme. Voilà. Merci.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup pour votre intervention, Madame. Qui souhaite s'exprimer encore ?

M. RAOULT.- Nous avons beaucoup parlé du pôle I-TRANS. Le Président de la Région m'a demandé de créer un comité de concertation, de dialogue, etc. Je voudrais dire simplement, sans polémiquer et en étant serein, que je reste effectivement convaincu que c'est un grand projet économique qu'il nous faut défendre. Voici pour le premier point.

Deuxièmement, la façon dont les choses ont été perçues par les populations aujourd'hui concernées par le tracé a été catastrophique. Elle a été catastrophique ! Il faut que vous en ayez conscience. C'est-à-dire que lorsqu'on habite à Aulnoy, à Fourmies, à Maubeuge ou à l'extérieur de la région : oui, comme moi, intellectuellement et politiquement, on défend ce projet. Sauf qu'après, il faut l'inscrire dans un territoire donné et à travers une pédagogie vis-à-vis des populations directement concernées.

C'est un peu facile de dire : « vous êtes des imbéciles et vous ne voulez pas les laisser passer » quand vous avez la population qui réagit avec violence, brutalité et parfois irrationalité. Il faut le savoir, c'est une donnée du problème. Quand vous êtes dans un secteur où depuis dix ans beaucoup de gens sont venus faire construire pour trouver du cadre de vie, pour consommer de l'espace et qui dans une réaction, que nous dirons pour caricaturer « France bobo », ne veulent plus que ça bouge autour, il faut l'assumer politiquement ! C'est votre rôle d'élu de jouer ce rôle de médiateur par rapport à ces populations, par rapport à l'intérêt économique général supérieur. Nous sommes bien d'accord.

Ceci dit, nous ne faisons pas non plus un projet contre les gens et contre un territoire quel qu'il soit. Mon travail aujourd'hui et dans les semaines qui viennent - André, par rapport à ce que tu as dit tout à l'heure -, je le partage complètement. Mais il faut avec le maire du Quesnoy, avec l'ensemble des élus de ce secteur, prendre notre bâton de pèlerin et aller expliquer. Vous, vous nous parlez d'I-TRANS ! Moi, élu parlementaire, il y a à peine six mois

que je connais I-TRANS ! Vous, peut-être que dans le Valenciennois, vous l'avez cogité mais en tout cas, je vous le dis - et pourtant je ne pense pas être un « neu-neu » - j'ai découvert ce projet quand effectivement il est arrivé sur la place publique. D'où, et je répète ce que j'ai dit tout à l'heure, l'importance des relations entre les forces vives du Valenciennois et de l'Avesnois. Sinon, nous continuerons de gérer des problèmes un peu fous et qui nous mettront en porte-à-faux, nous les élus. Parce que la population dit : « il y a longtemps que vous le saviez et vous ne l'avez pas dit ? », d'où ce procès d'intention permanent.

Maintenant, je crois que l'accord a au moins émergé de la nécessité d'une instance de concertation pour que nous en discussions effectivement. Ensuite, il faut aller expliquer à la population ce qu'est I-TRANS ! Quand on entend dire « la recherche et les industriels », je suis d'accord. Mais moi j'ai découvert les choses concrètement parce qu'effectivement depuis six mois je me suis penché sur ce problème ! C'est votre dossier, d'accord, mais nous aussi nous avons notre dossier sur lequel dans l'Avesnois nous nous sommes penchés et dans lequel nous avons pioché. Dans la mesure où le tracé passe dans l'Avesnois, vous comprenez bien qu'il devient forcément aussi notre projet. Et comment fait-on alors ? Pour avoir passé hier l'après-midi à la Région, aujourd'hui celle-ci réfléchit sur un certain nombre d'hypothèses de tracé. Après collectivement, nous en jugerons et les élus prendront leur décision à partir de la consultation et des hypothèses possibles.

C'est la même chose pour le tracé TERGV. D'abord, est-ce que la vitesse est l'élément primordial du tracé ou l'élément primordial n'est-il pas de faire une voie nouvelle, peut-être avec une vitesse moindre, mais au moins en respectant les quartiers, les habitations et les villages, tels qu'ils se dessinent

aujourd'hui ? Vous ne traversez pas une région impunément sans au moins réfléchir sur comment aujourd'hui se construit l'habitat.

En fait, depuis une quinzaine d'années, que s'est-il passé dans notre région ? C'est la marée périurbaine du Valenciennois qui a déferlé sur le pays quercitain et ensuite, aujourd'hui, on dit : on passe plus ! parce que nous n'avons pas maîtrisé correctement et nous n'avons pas non plus eu l'idée qu'un jour nous arriverions effectivement à ce projet de boucle ferroviaire et de tracé ferroviaire pour la liaison avec Fourmies, Maubeuge, etc.

Voilà donc la problématique. Je partage complètement votre idée mais il faut savoir tout de même que dans un pays démocratique des forces existent – nous ne sommes pas à Shanghai où on rase des quartiers le matin pour construire des gratte-ciel le lendemain ! - c'est parfois difficile à assumer, nous sommes bien d'accord. Le tissu associatif est là, et ensuite nous sommes pour ou contre mais il faut gérer ce problème-là tous ensemble. Je dis bien tous ensemble ! et à partir d'une meilleure connaissance, comme cela a été dit, de l'importance économique et sociale du projet. Ce que tu as dit, il faut le faire partager. Et aujourd'hui, nous en sommes loin ! Voilà.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup, Paul pour cette intervention « à la Paul RAOULT », c'est-à-dire très claire, très nette et très précise. S'agissant de ma délégation sur l'économie, et en entendant tout ce qui est dit par Paul RAOULT, je dis, pour ce qui me concerne et avec les contraintes qu'il a évoquées, que l'une des conditions d'attractivité des territoires du Nord - Pas-de-Calais, et notamment des territoires les plus éloignés, c'est la vitesse d'accès à la capitale centre.

Les conditions de vente et d'attractivité des territoires, notamment pour toute la région de Fourmies, ce sont les conditions dans lesquelles les circulations dans la région peuvent se faire extrêmement rapidement, le plus rapidement possible et en tenant compte évidemment du

dialogue nécessaire et des contraintes qui s'imposent en fonction de la géographie du territoire et de son organisation.

Mais il est clair que le Nord - Pas-de-Calais ne gagnera que si tous ses territoires gagnent sur le plan économique. Et tous les territoires sur le plan économique ne peuvent gagner que si nous augmentons partout, dans tous les domaines et dans tous les territoires, leur attractivité. J'ajoute simplement cette contribution à la question qui évidemment ne modère en rien ce qui a été dit par Paul RAOULT à l'instant. Que les choses soient tout à fait claires.

S'agissant de la méthode maintenant, je l'ai dit d'entrée de jeu, la Région est prête à finaliser la négociation avec ces deux territoires. Elle est prête à entendre, pour ce qui nous concerne, chaque élément spécifique de chacun des territoires ; elle est prête à entendre et à construire les liens qui peuvent exister entre les territoires pour les faire vivre pour partie ensemble sur ces questions.

Dans la foulée de cette réunion, les trois personnes chargées de la négociation pour ce qui me concerne sont Caroline DUPUIS - qui est dans la salle au fond et qui va peut-être se manifester pour que vous puissiez l'identifier -, Benoît SAVOURE qui est à côté et Christine CONSTANT placée tout à fait dans le fond de la salle. Ces trois personnes ont une mission qui est de rallier le 25 octobre, quels que soient les moyens pris en temps, y compris les nuits, pour parvenir à boucler pour ces deux territoires l'accord qui pourrait nous lier, ou qui pourrait lier - parce qu'un accord n'a de sens que dans la mesure où il nous lie tous ensemble - les agglomérations, les chambres de commerce, la Région, le Département - la caisse des dépôts pour ce qui concerne la Région et l'État pour ce qui concerne le département - avec le souci d'y associer naturellement tous les partenaires qui se sont exprimés. C'est pour cela qu'il était très important d'entendre la Chambre des métiers, la

Chambre d'agriculture, dans les spécificités telles qu'elles ont été exprimées parce que ce sont des éléments déterminants de ce débat.

Je propose que nous mettions tout sur la table, nous en avons les moyens. La clarté de vos interventions - vous avez raison de dire, Madame, « concrètes » pour bon nombre d'entre elles – devrait nous permettre de bâtir un programme stratégique très opérationnel pour ces deux territoires. Pour moi, cela a été passionnant d'un bout à l'autre depuis huit jours, mais c'était peut-être l'une des plus intéressantes depuis que nous avons démarré ce tour dans les territoires, car avec beaucoup de synergie, beaucoup de convergence d'analyse entre vous.

J'y suis pour ma part complètement prêt. La seule chose que je souhaite est que nous jouions le jeu. Jouer le jeu veut dire que nous énoncions un contexte, des politiques, un programme et que nous nous voyions ensemble comment le cofinancer. Je prends un engagement devant vous : s'il faut revenir avec un grand plan pour vos deux territoires sur le plan économique, qui implique mieux la Région qu'elle ne le fait aujourd'hui, dans le cadre d'un grand tour de table financier, alors je m'engagerai avec la Région pour qu'elle prenne toutes ses responsabilités dans ce domaine. À la condition que nous soyons tous dans cet exercice, très complexe et très nouveau, mais que je propose de faire tranquillement en sachant qu'il progressera au fil des années : créer un compte d'exploitation pluriannuel multifinanceurs, avec autour de ce compte d'exploitation une commission des financeurs qui a pour fonction, jour après jour, de regarder comment se valide chacune de nos opérations.

Je vous remercie infiniment de votre présence en vous souhaitant un bon appétit et à bientôt.

M. SCHNEIDER.- Je voudrais, Monsieur le Président, vous remercier. L'Avesnois et le Valenciennois vous ont présenté aujourd'hui leurs

compétences, leurs opportunités mais aussi leurs difficultés et leurs contraintes à travers les organisations consulaires, l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'université, les structures intercommunales. Et bien, merci, d'être venu à notre écoute et soyez assuré que nous prendrons toute notre part à l'élaboration de cette stratégie économique de la région. Encore une fois, merci.

La séance est levée à 12 heures 27.

.....

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT

VISITE DE TERRITOIRES – VALENCIENNES

Intervention écrite de Mme GALLEZ – Député Maire de Saint Saulve – 1^{ère} VP
de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole chargée du
Développement Economique

*** * ***

A part la création ou la reprise d'entreprises dont beaucoup parleront, je tiens à insister sur quelques points importants.

La boucle d'essai ferroviaire (pôle I-Trans) pour étudier son emplacement, car elle est primordiale pour conforter notre pôle de transport terrestre, pourriez vous associer quelques élus (pas trop) de l'Avesnois, du Cambrésis et du Valenciennois avec des représentants du Conseil Régional car il faut agir dans les 6 mois qui viennent sinon il sera trop tard.

Une aide à l'investissement pour le bâtiment à construire pour l'agence de Sécurité Ferroviaire.

La formation dans des métiers biens prévus (nous le développerons sous peu).

L'aide au maintien de certaines entreprises en effet beaucoup ont des périodes fastes et moins fastes.

Lorsque la liste de commandes est importante et la trésorerie fragile, vous savez combien les banques sont « frileuses » pour aider. Récemment vous nous avez accompagnés dans une entreprise pour un prêt (la CAVM a participé aussi par un prêt) et non seulement nous avons conforté l'entreprise mais elle recrute de nouveau (160 emplois).

Une reconnaissance du rôle important pour le fret de l'aérodrome de Valenciennes dont l'action s'amplifie.